



2020

Rapport
du budget primitif



Sommaire

Équilibre budgétaire

- P.4** Contexte financier, PLF 2019 et PLFR 2018
 - P.6** La chaîne de l'épargne
 - P.8** Le Fonctionnement
 - P.15** L'Investissement
 - P.19** L'endettement
 - P.21** La présentation du budget par grande politique publique
-

Toulouse ville créative

- P.23** Action Internationale et Européenne
 - P.24** Soutien aux acteurs culturels
 - P.25** Lecture publique
 - P.26** Patrimoine et musées
 - P.27** Musiques et spectacle vivant
 - P.28** Communication externe
-

Toulouse ville responsable

ORGANISATION DU TERRITOIRE COMMUNAL

- P.30** Stationnement, déplacements, mobilité
- P.31** Marchés et occupation du domaine public
- P.32** éclairage public
- P.33** Direction du Patrimoine
- P.34** Jardins et espaces verts
- P.35** Environnement et ville durable
- P.36** Garonne et canaux

PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ ET SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

- P.38** Démocratie locale
 - P.39** Lutte contre les discriminations
 - P.40** Direction Services à la population
 - P.41** Promotion de la citoyenneté et services publics de proximité
-

Toulouse ville solidaire

- P.43** Éducation
 - P.44** Cuisine centrale
 - P.45** Petite enfance
 - P.46** Enfance loisirs
 - P.47** Animation socioculturelle
 - P.48** Renforcement du lien social
 - P.49** Logement
 - P.50** Mission accueils jeunes
 - P.51** Séniors
 - P.52** Hygiène et santé
 - P.53** Sports
-

Moyens et modernisation de l'action publique

- P.55** Ressources humaines
 - P.56** Direction du numérique
 - P.57** Gestion et entretien du parc immobilier
-

Thématique transversale : le Contrat de Ville

- P.59** Contrat de ville et renouvellement urbain
-



Équilibre budgétaire

- P.4 Contexte économique et financier
- P.6 La chaîne de l'épargne
- P.8 Le Fonctionnement
- P.15 L'Investissement
- P.19 L'endettement
- P.21 La présentation du budget par grande politique publique

Contexte économique et financier

Le Gouvernement vient de présenter son projet de loi de finances (PLF) 2020, qui sera définitivement adopté à la fin du mois de décembre. Sont présentées dans ce rapport les principales dispositions en faveur des collectivités, en complément des éléments déjà apportés dans le rapport d'orientations budgétaires, dispositions qui seront suscep-

tibles d'évoluer en fonction des débats qui se tiennent actuellement.

Le gouvernement a construit son projet de loi de finances avec une prévision de croissance à +1,30 % et d'une évolution des prix (hors tabac) à +1 %.

1 QUEL COEFFICIENT D'ACTUALISATION DES BASES POUR 2020 ?

Depuis la loi de finances 2017 et conformément à l'article 1518 bis du code général des impôts, l'actualisation forfaitaire des bases d'imposition est automatique et correspond à l'inflation constatée (de novembre à novembre). Au terme de cet article et au vu des données actuellement disponibles, l'actualisation des bases pour 2020 serait de 1,2 %.

Le PLF 2020, dans sa version initiale, proposait le gel de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives des résidences principales. Or, suspendre l'actualisation des bases revenait à ne pas respecter l'engagement d'une compensa-

tion de la suppression de la taxe d'habitation à l'euro près.

Au final, la commission des finances de l'Assemblée Nationale a décidé de revaloriser de 0,9 % les bases locatives pour la taxe d'habitation au titre des résidences principales, en justifiant son choix par le fait qu'il s'agit du dernier indice des prix à la consommation connu (septembre 2019).

Les bases locatives évolueront donc de façon différenciée : 0,9 % pour les bases de la taxe d'habitation sur les résidences principales et probablement 1,2 % pour les autres assiettes.

2 DES QUESTIONNEMENTS SUR LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

L'article 5 du PLF 2020 organise tout le dispositif de suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour mémoire, la loi de finances 2018 a acté la phase 1 du dispositif : pour 80 % des foyers fiscaux dont les ressources n'excédaient pas un certain plafond la taxe d'habitation a été définitivement supprimée en 2020, après avoir été décotée de 30 % en 2018, 65 % en 2019.

Le projet de loi de finances étend ce dispositif à l'ensemble des contribuables : pour les 20 % de ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis 65 % en 2022 et enfin 100 % en 2023.

En résumé,

- Du point de vue du contribuable, à compter de 2023, la taxe d'habitation sera supprimée pour tous les locaux affectés à l'habitation principale quel que soit le revenu du contribuable.
- Du point de vue des collectivités locales, 2020 sera la dernière année de perception directe du produit de la taxe d'habitation, qui sera dans les faits « nationalisé » à partir de 2021.

a) Un gel des taux dont les contours restent encore à préciser

Le projet de loi de finances précise bien qu'en 2020 le taux de la taxe d'habitation est gelé pour toutes les collectivités au niveau de 2019.

b) Quid des résidences secondaires ?

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires, rebaptisée « Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » est bien exclue du champ d'application de cette réforme, de même que la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (spécifique aux zones tendues).

Dans l'attente de 2023, date de l'aboutissement de la réforme, les taux de taxe d'habitation pour les résidences secondaires seraient gelés ; en l'état actuel du texte rien n'est précisé sur la part « majoration ».

c) Impact sur les règles de lien de taux

Cette refonte fiscale induit une réécriture des règles de lien de taux, le taux de foncier bâti devenant le taux pivot.

Concrètement, pour les EPCI, la CFE ne pourra augmenter (ou baisser) plus que le foncier bâti. A compter de 2023 (issue de la réforme), le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires ne pourra augmenter (ou baisser) plus que le foncier bâti.

Or, le foncier bâti est acquitté tant par les entreprises que par les ménages. Aussi, certains observateurs se questionnent sur la pertinence d'arrimer la politique fiscale envers les résidences secondaires à celle du foncier bâti en général.

3 LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES CONCOURS DE L'ETAT :

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement est stable par rapport à 2019.

La péréquation verticale progresse au même rythme que les années précédentes, soit 220 M€. La dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale (DSR) augmentent chacune de 90 M€, soit une progression identique à celle de 2019.

En outre, le PLF 2020 prévoit également une enveloppe de 10 M€ au bénéfice des communes pour financer les mesures portées par le projet de loi « Engagement et proximité ».

Aussi, le financement de ces mesures se fera exclusivement par redéploiement interne.

Les variables d'ajustement nécessaires à hauteur de 120 M€ se répartissent comme suit :

- 45 M€ au titre de la dotation de la compensation du versement transport amputant ainsi cette dotation de presque la moitié de son montant (elle passerait de 91 à 48 M€) ;
- 55 M€ ponctionnés sur les dotations des Régions ;
- 10 M€ ponctionnés sur les dotations des Départements ;
- 10 M€ ponctionnés sur la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) du bloc communal.

4 AUTOMATISATION DU FCTVA, NOUVEAU REPORT

L'automatisation des données budgétaires pour la détermination du FCTVA devait initialement entrer en vigueur le 1er janvier 2019. Décalée une première fois au 1er janvier 2020, l'article 77 du PLF 2020 propose un nouveau report au 1er janvier 2021. Si au cours de l'année 2019 de substantielles avancées ont été réalisées grâce à la mise en place d'une nouvelle application, ALICE, permettant de fiabiliser les estimations, l'exposé des motifs précise également que cette automatisation sera réalisée si « la négociation avec les collectivités locales permet de garantir le coût nul de cette réforme ».

La chaîne de l'épargne

En M€	BP 2019	BP 2020
Recettes réelles de fonctionnement	594,1	597,6
Dépenses réelles de fonctionnement hors dette	541,4	551,6
Epargne de gestion	52,7	46,0
Charges financières nettes	2,2	2,0
Epargne brute	50,4	43,9
Remboursement du capital de la dette	9,6	14,2
Epargne nette	40,8	29,7
Dépenses réelles d'investissement (hors dette)	175,5	146,6
Recettes réelles d'investissement (hors dette)	53,9	28,6
Emprunt d'équilibre	80,7	88,2

Entre 2019 et 2020, il est inscrit une progression des recettes réelles de fonctionnement de 3,5 M€.

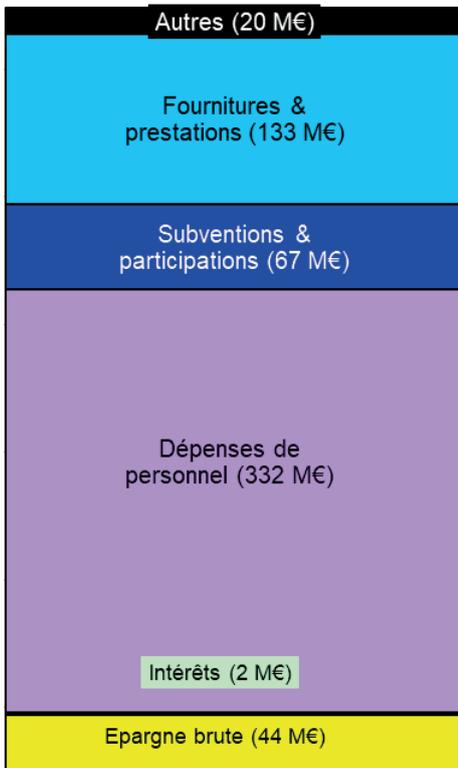
Cette évolution, en apparence modérée, doit être retraitée de **10 M€ de recettes exceptionnelles** perçues en 2019 au titre de la résolution amiable du contentieux « GIAT ». En parallèle, les dépenses réelles de fonctionnement progresseraient d'environ **10 M€**.

La dynamique des recettes et la maîtrise de la dépense permettraient de dégager une **épargne nette** d'environ **30 M€**.

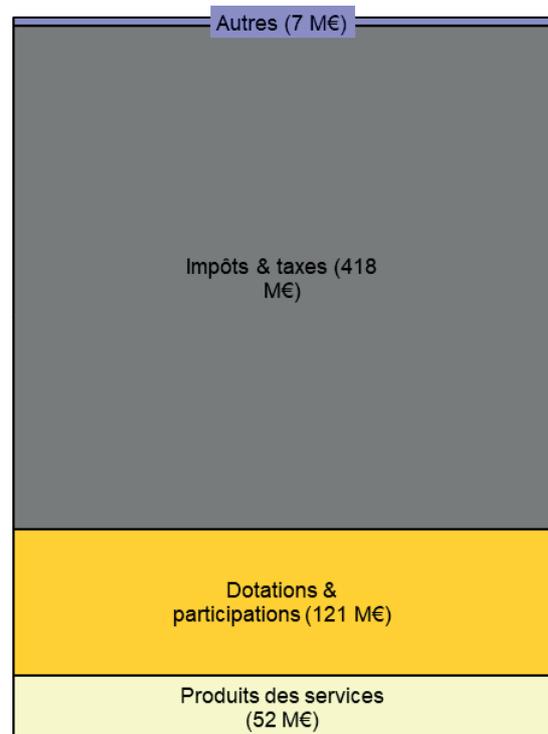
Equilibre du budget 2020

Au vu du niveau d'épargne prévisionnel, des **ressources propres d'investissement** évaluées à **22 M€** et des **produits de cessions** pour un montant de **7 M€**, il est nécessaire d'inscrire un **emprunt d'équilibre** à hauteur de **88 M€** afin d'assurer le financement des **146 M€** de dépenses

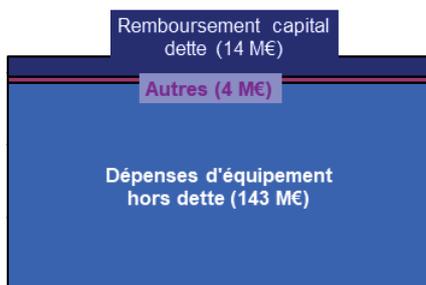
d'équipement. Le niveau des dépenses d'investissement est en légère diminution en cohérence avec la courbe en cloche de la mandature et se situe malgré tout à un niveau élevé avec **146 M€** inscrits.



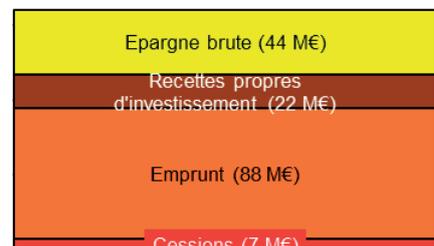
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 598M€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 598 M€



DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 161 M€

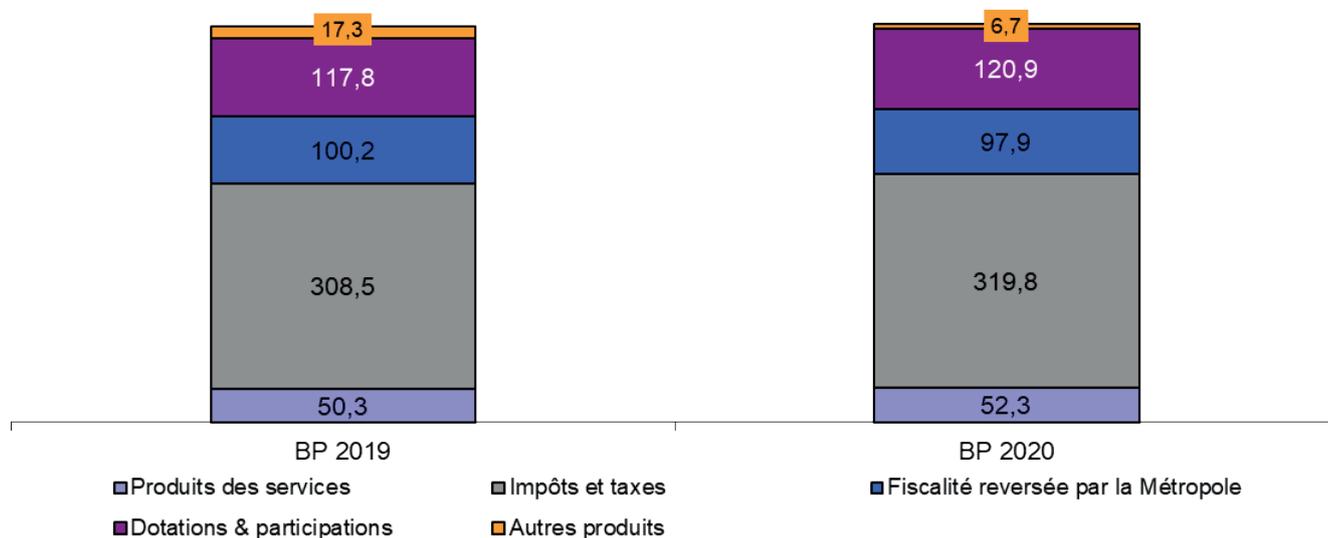


RECETTES D'INVESTISSEMENT : 161 M€

Le Fonctionnement

1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Répartition des recettes de fonctionnement



En 2020, la progression des recettes de fonctionnement, après retraitement du contentieux « GIAT » sur l'année 2019, s'élèverait à **13,5 M€**.

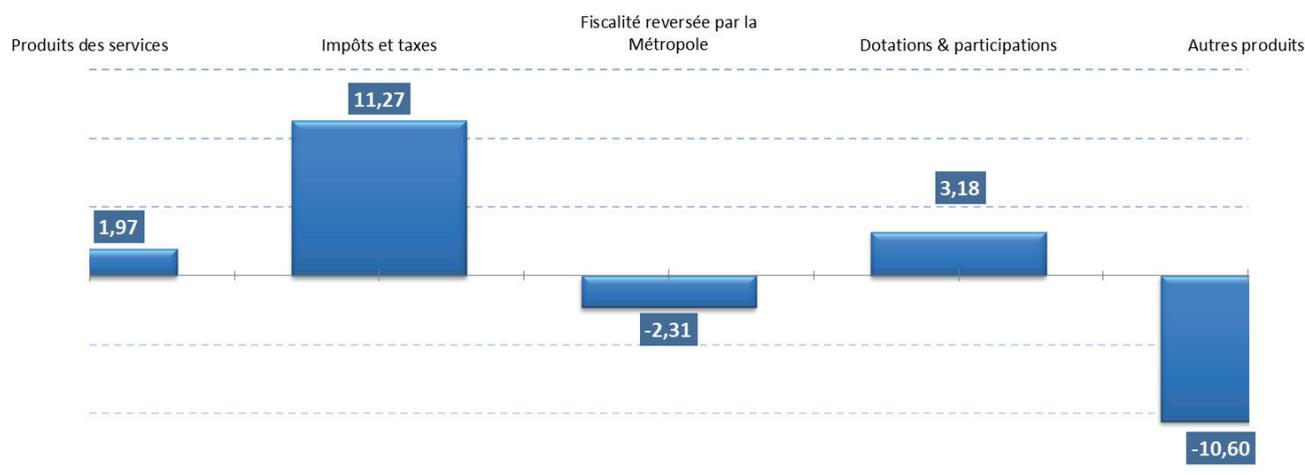
Cette augmentation résulte de 3 facteurs principaux :

- le **dynamisme des impôts** et taxes qui progresseront de **11,2 M€**, à mettre en lien avec la croissance économique du

territoire et du marché immobilier toulousain ;

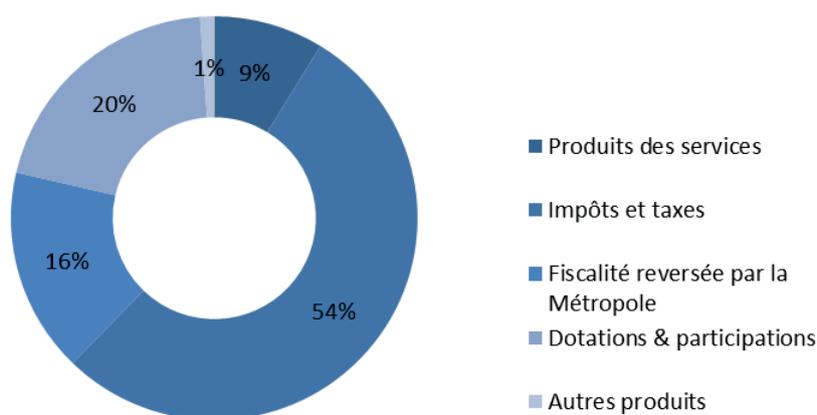
- les **produits des services** qui devraient atteindre **52,3 M€** en 2020, soit une hausse de **2 M€** ;
- la **hausse des dotations et participations** à hauteur de **3,2 M€**, dont **2,6 M€** au titre des **compensations d'exonération de la taxe d'habitation** versées par l'Etat.

Evolution en M€ des principales ressources de fonctionnement 2019/2020



Dans le budget 2020, les impôts et taxes représentent plus de la moitié des ressources de fonctionnement (54 %).

Répartition des principales recettes de fonctionnement BP 2020



A / Les flux financiers avec Toulouse Métropole

▪ L'attribution de compensation (AC) : 85,31 M€

L'attribution de compensation inscrite au BP 2020 résulte des ajustements approuvés lors de la dernière Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC), à savoir :

- des corrections liées à l'enveloppe locale de voirie dans le cadre du fonds de concours pour la réalisation des travaux dans le centre historique ;
- de l'évaluation financière consécutive au transfert de deux compétences de la ville de Toulouse : un portail de ressources numériques à destination de l'ensemble des usagers des bibliothèques du territoire de Toulouse Métropole et la compétence facultative des arts du cirque (la pratique amateur demeure une compétence municipale) ;
- de l'ajustement au titre des services communs, conformément au schéma retenu depuis 2018.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) : 12,60 M€

En miroir de la progression retenue dans le budget de la Métropole, la DSC de la Mairie de Toulouse progresse de 1,28 M€ et est évaluée, pour 2020, à 12,60 M€.

► les dotations

	NOTIFICATION				PREVISION
	2016	2017	2018	2019	2020
1- Dotations					
Dotation forfaitaire	63,0	56,8	56,8	56,6	56,6
Dotation de solidarité urbaine	5,3	6,8	7,8	8,7	8,8
Dotation nationale de péréquation	4,0	4,6	5,1	5,2	5,2
Total dotations	72,3	68,2	69,7	70,4	70,6
2- Compensations					
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	1,1	0,8	0,8	0,9	0,9
Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	8,2	10,6	11,2	11,9	12,2
Total compensations	9,3	11,5	12,0	12,8	13,1
Total dotations et compensations	81,6	79,6	81,7	83,2	83,7
3- Montée en puissance du FPIC	2,99	4,23	3,7	3,3	3,4

Dans le PLF 2020,

- l'enveloppe globale de DGF pour 2020 est stable à 26,8 Md€ ;
- la dotation de solidarité urbaine progresse de 90 M€, soit une progression de 4,4 % par rapport à 2019 mais dont le financement est assurée dans le cadre d'une enveloppe fermée, c'est-à-dire par redéploiement interne.

Aussi, le budget a été élaboré avec une hypothèse de stabilité de la dotation nationale de péréquation et de la dotation forfaitaire, considérant une évolution positive de la population de la Ville concomitante à son écrêtement (financement des dotations de péréquation). Ne connaissant pas la somme mis en répartition au titre de la DSU (90 M€) lors des derniers arbitrages, une hypothèse prudentielle avait donc été retenue. En conséquence, la notification sera sans doute supérieure.

Pour mémoire, la ventilation de la DSU des communes supérieures à 10 000 habitants s'effectue en vertu des critères et indicateurs suivants : la population des quartiers politique de la Ville, le nombre de logements sociaux, le nombre de personnes couvertes par les allocations logement de la commune, le revenu moyen par habitant, en fonction du potentiel financier moyen de la strate.

Seules les communes de plus de 10 000 habitants dont le rang de classement était inférieur à 688 étaient éligibles à la DSU. En 2019, la Mairie de Toulouse était classée 461.

La Mairie de Toulouse est éligible à la part principale de la dotation nationale de péréquation qui vise à corriger les insuffisances de potentiel financier. Le budget est proposé avec une stabilité de cette dotation, soit 5,2 M€.

Une réforme de l'ensemble de ces concours, intégrant la réforme fiscale en cours, est attendue dans le PLF 2021.

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) mis en place en 2012 prévoyait une montée en charge progressive de ce fonds pour qu'il atteigne 2 % des ressources fiscales communales et intercommunales, soit 1 Md€. Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse sont depuis l'origine, contributeurs au FPIC. Le PLF 2020 ne prévoyant aucune mesure concernant ce fonds, la contribution de la Maire de Toulouse est stabilisée à 3,4 M€.

▪ Les compensations

Une légère progression des compensations au titre de la taxe d'habitation est anticipée.

Les compensations au titre du foncier bâti sont stabilisées.

▪ Les autres participations

Pour 2020, le total des autres participations est stable à 37 M€. Le poste le plus important en volume de ce chapitre concerne les participations reçues dans le cadre de dispositifs partenariaux avec la Caisse d'Allocations Familiales, au titre des CLAE, du contrat enfance et jeunesse et de la petite enfance. Ce poste s'élève à 30,3 M€.

Sont également prévues sous cet item les participations de l'Etat, notamment la dotation de décentralisation pour 2 M€.

B / Le produit de la fiscalité locale directe

La taxe d'habitation : 120,50 M€

Une hypothèse de progression physique des bases de 1,3 % a été retenue en ligne avec les éléments rétrospectifs constatés.

Aucune revalorisation forfaitaire n'a été intégrée, en miroir de la version initiale du PLF 2020. Toutefois, un amendement portant ce coefficient de revalorisation des bases de taxe d'habitation à 0,9 % a été voté en première lecture à l'Assemblée Nationale.

Le produit sera donc essentiellement ajusté lors de la première étape budgétaire qui suivra la notification des bases et le vote des taux.

En 2020, l'architecture du produit perçu au titre de la taxe d'habitation (TH) pour la Mairie de Toulouse sera la suivante :

- produit issu de la TH sur les résidences secondaires : bases 2020 * taux 2019¹ ;
- perception des compensations d'exonérations au titre de la TH ;
- produit de la TH sur les résidences principales des 20 % de foyers non encore concernés par le dégrèvement : bases 2020 * taux 2019 ;
- dégrèvement payé par l'Etat au titre des 80 % de foyers concernés par la première vague de la suppression de la taxe d'habitation : bases 2020 * taux 2017²

En projection sur 2021, la nouvelle architecture issue de la réforme en cours serait la suivante : le produit de TH sur les résidences principales de la commune sera remplacé par la redescende du produit de foncier bâti départemental.

Pour mémoire, le taux du foncier bâti du département de la Haute Garonne est de 21,90 %.³

Ce mécanisme spécifique aux communes va se décliner de deux façons :

- Des communes seront sur-compensées par le transfert lorsque la ressource de foncier bâti transférée sera plus importante que la ressource de taxe d'habitation supprimée (cas de la Mairie de Toulouse et de la majorité des communes de la Métropole). Le surplus de foncier bâti perçu sera alors redistribué via l'application d'un coefficient correcteur (qui est alors inférieur à 1).
- Des communes seront sous-compensées par le transfert lorsque la ressource de foncier bâti transférée sera moins importante que la ressource de taxe d'habitation supprimée. Dans ce cas, la commune percevra une quote part du surplus de foncier bâti perçu par les collectivités sur-compensées via l'application d'un coefficient correcteur (qui est alors supérieur à 1).

La Mairie de Toulouse est dans ce cas de sur-compensation à hauteur de 33,7 M€. Le taux du foncier bâti du Département de la Haute-Garonne est en effet de 21,90 %.

On notera qu'alors qu'au niveau national le foncier bâti représente 93% du produit de la taxe d'habitation, pour Toulouse le produit du foncier bâti du Département de la Haute-Garonne représente 130% du produit de la taxe d'habitation pour les résidences principales.

La forte pression fiscale du foncier bâti départemental aura pour conséquence, outre la compensation mise en oeuvre, d'afficher un taux global communal du foncier bâti très élevé en substitution d'un taux de taxe d'habitation communal qui figure dans la moyenne basse nationale.

Les taxes foncières : 152,80 M€ au titre du foncier bâti et 0,40 M€ au titre du foncier non bâti.

Le produit de foncier bâti a été estimé avec une revalorisation dite loi de finances à 1,3 % et une progression physique des bases 1,3 %.

Le produit de foncier non bâti est anticipé en 2020 avec un repli des bases physiques de 1,0 % et une revalorisation forfaitaire à 1,3 %.

Ces estimations seront ajustées en mars 2020 lors de la notification prévisionnelle des bases et donneront lieu à une modification de la prévision budgétaire.

¹ Le PLF 2020 prévoit un gel de taux jusqu'en 2022 inclus au titre de la TH et de la TH sur les résidences secondaires. Les collectivités retrouveront un pouvoir de taux sur la nouvelle taxe sur les résidences secondaires à compter de 2023.

² Cela signifie que le produit fiscal lié à une progression des taux en 2017 et/ou 2018 ne sera pas pris en compte.

³ Sur les 588 communes du département de la Haute Garonne, 311 communes seraient sur-compensées au-delà du seuil des 10 K€, 141 seraient sur-compensées en deçà du seuil de 10 K€ (donc en garderaient « le bénéfice », 136 seraient sous compensées.

C / Le produit de la fiscalité indirecte et les autres taxes locales

Le produit de la **fiscalité indirecte** est en **augmentation de 14,6 %, soit une progression de 5,7 M€.**

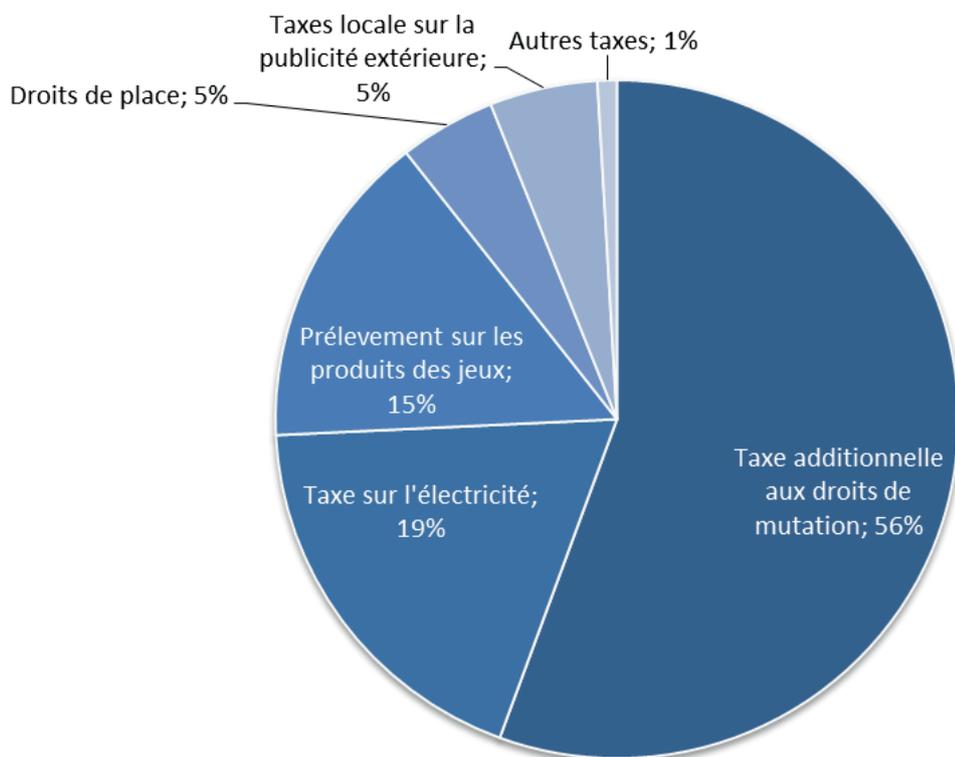
Poste prépondérant de la fiscalité indirecte locale avec un poids de 56 %, le produit des **droits de mutation** est évalué à 25 M€, en progression de 5 M€ par rapport à 2019, ce qui témoigne du dynamisme immobilier de la commune.

La **taxe sur la publicité extérieure** est stable avec une prévision budgétaire de l'ordre de 2,3 M€.

Le produit lié à la **taxe sur la consommation finale d'électricité** reste stable à 8,4 M€. En effet, la consommation réelle d'électricité sur le territoire diminue grâce aux politiques de maîtrise de l'énergie.

Le prélèvement sur le **produit des jeux** dans les casinos est en augmentation de 0,6 M€ pour atteindre une prévision de 6,8 M€ pour 2020.

Les **droits de places** sont prévus à hauteur de 2,1 M€.



D / Les autres produits de fonctionnement

Les **autres produits de fonctionnement** progressent de 2 M€ passant de 50,3 M€ à 52,3 M€.

Cet item regroupe notamment :

- les recettes des services publics tarifés (cantine, centre de loisirs, sports, crèches, musées...) en légère augmentation de 0,4 M€ ;
- les redevances d'occupation du domaine public (droits de voirie, de publicité sur mobilier urbain, de fourrière, de stationnement) continuent de progresser avec une inscription budgétaire en hausse de 1.7 M€, traduisant essentiellement l'impact des actions menées en matière d'extension et de modernisation du parc d'horodateurs et de la mise en place du forfait post stationnement ;
- les refacturations à Toulouse Métropole des interventions de la Mairie sont stables.

2 LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

► Focus sur la contractualisation financière avec l'Etat

La Mairie de Toulouse a conclu un contrat triennal d'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement avec l'Etat. Ce mécanisme de contractualisation se traduit par la définition d'une trajectoire contractuelle d'évolution des dépenses de fonctionnement, respectant une norme annuelle de progression de 1,45 %.

Trajectoire de la contractualisation 2018-2020 en M€ :

	2018	2019	2020
Plafond fixé dans le cadre du contrat	530,67	538,36	546,17
Niveau d'exécution des dépenses	527,06		
Ecart entre l'exécution et le plafond	-3,61		

Le plafond fixé par le contrat s'élève à 546,17 M€ pour l'exercice 2020. Les dépenses du périmètre contractuel inscrites au BP 2020 atteignent 549,88 M€.

	2020
Plafond fixé dans le cadre du contrat	546,17
Dépenses de fonctionnement du périmètre de contractualisation inscrites au BP 2020	549,88
Dépenses supplémentaires ajoutées en cours d'année (DM, BS)	1,50
Alloué 2020 projeté du périmètre de contractualisation	551,38
Atterrissage projeté avec application d'un taux d'exécution de 99 %	545,86
Ecart par rapport au seuil de la contractualisation	-0,31

La projection d'un atterrissage de l'exécution des dépenses de fonctionnement du périmètre de contractualisation (environ 1,5 M€ de dépenses ajoutées en cours d'années et taux d'exécution à 99 % - après 98 % en 2018) fait apparaître une légère marge par rapport au plafond fixé.

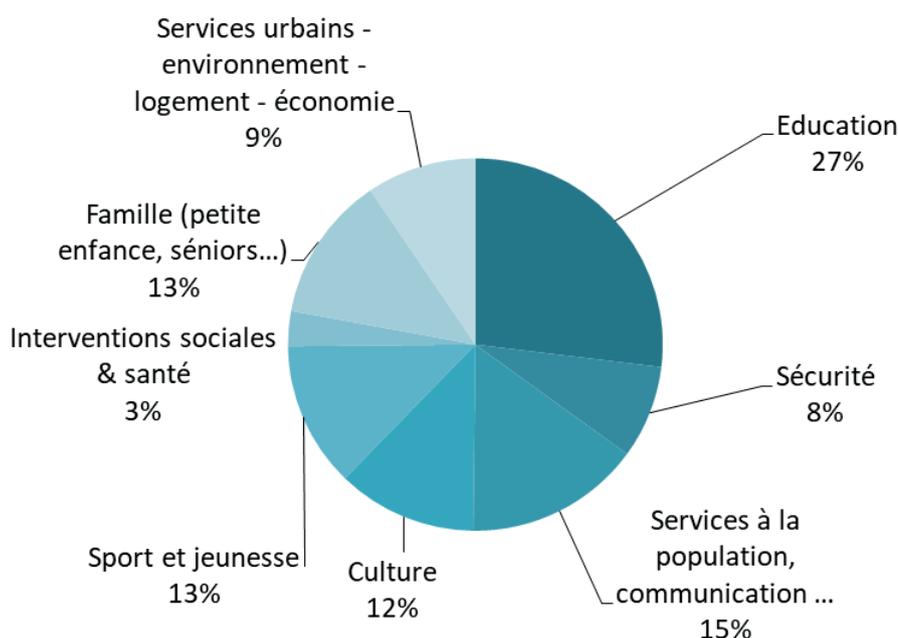
A / Les dépenses de personnel

La masse salariale du budget 2020 progresse de 1,45 %, soit 4,8 M€ par rapport à 2019, pour s'élever à **331 M€**.

Les principaux éléments qui expliquent cette évolution sont les suivants :

- poursuite du dispositif réglementaire du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) et évaluation des avancements d'échelons, dont l'impact pour 2020 est estimé à près de 2,4 M€ ;
- l'effet année pleine de la CAP 2019 et l'estimation de la CAP 2020 anticipés à 2,2 M€ ;
- la montée en charge du RIFSEEP (0,2 M€)
- le maintien d'une politique de recours au personnel temporaire à hauteur de la réalisation constatée en 2018.

Le graphique ci-dessous représente la ventilation de la masse salariale par grands secteurs d'intervention :



B / Les fournitures et prestations

De BP à BP, conformément à la stratégie financière de la mandature ainsi qu'aux engagements pris dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat, le niveau du poste de dépense des fournitures et prestations est stable à 132,8 M€. Représentant près d'un quart (24 %) des dépenses de

fonctionnement, la maîtrise de ce poste est essentielle. Les directions poursuivent le travail de recherche d'économies et de pistes d'optimisation et de rationalisation afin de garantir le maintien des grands équilibres budgétaires

C / Les subventions et prestations

Les **subventions et participations** sont en progression de 3,6 %. Cette évolution intègre une progression de + 1,9 % de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale

justifiée notamment par la réglementation en termes de masse salariale.

D / Les frais financiers

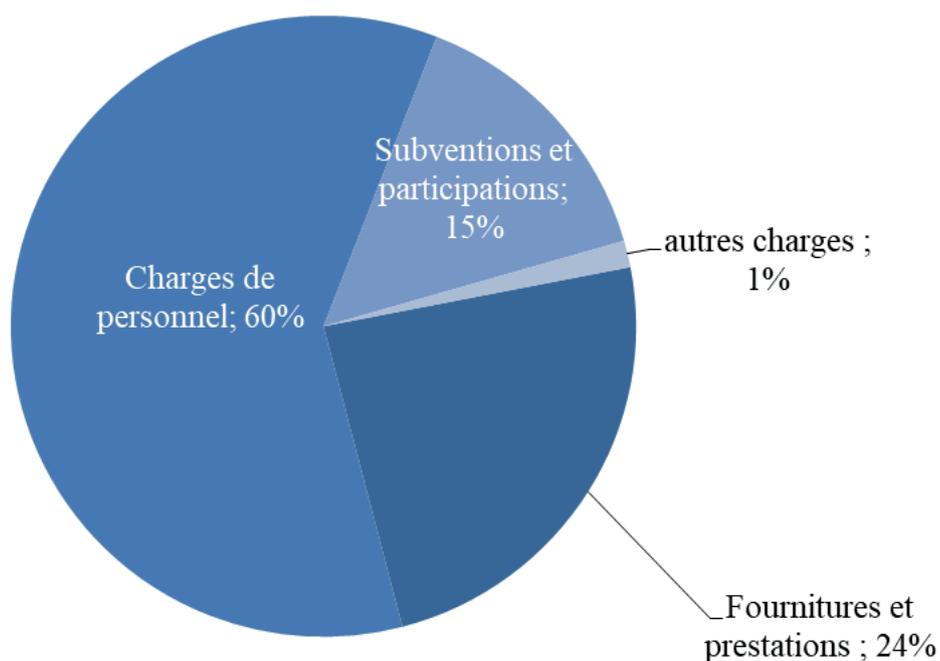
Les frais financiers inscrits au budget 2020 s'élèvent à 2,1 M€ soit en légère diminution par rapport à l'alloué 2019, malgré un encours de dette en progression.

En effet, le contexte de marché permet d'anticiper des taux variables moins élevés qu'il y a un an pour l'exercice à venir.

Le taux moyen anticipé pour l'exercice 2020 diminue à 1,36 % contre 1,41 % pour 2019.

L'indicateur des charges financières sur les recettes réelles de fonctionnement s'élève à 0,34 % sur l'exercice 2020 (ratio estimé sur l'exercice 2019 : 0,33 %), ce qui démontre le faible poids du service de la dette dans le budget.

Répartition des principales dépenses de fonctionnement au BP 2020



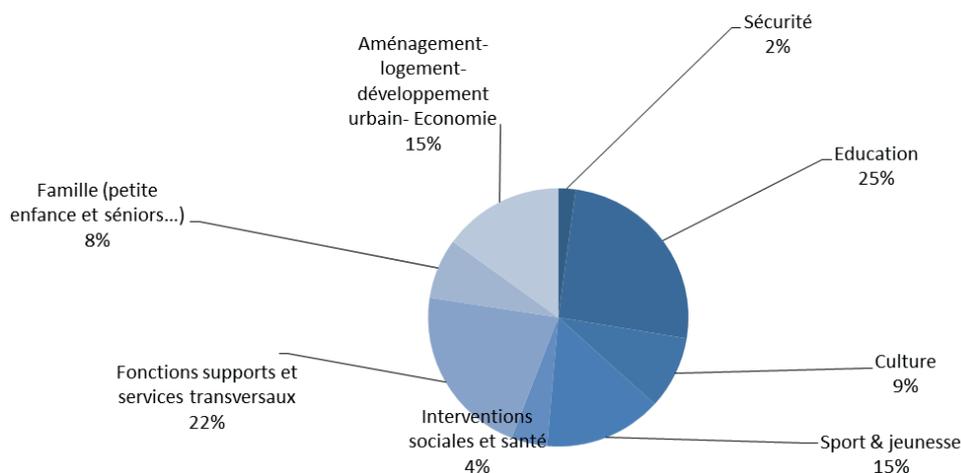
I Investissement

1 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement en M€	Budget primitif 2019	Budget primitif 2020	Variation BP2019/BP 2020	Structure des dépenses en 2020
Immobilisations incorporelles	4,74	6,88	45%	5%
Immobilisations corporelles et en cours	166,15	130,59	-21%	89%
Opérations pour compte de tiers	0,00	2,07		1%
Total des dépenses d'équipement	170,89	139,54	-18%	95%
Subvention d'équipement versées	2,40	5,31	121%	4%
Total des subventions versées	2,40	5,31	121%	4%
Dépenses financières	2,25	1,71	-24%	1%
Total des dépenses financières	2,25	1,71	-24%	1%
Total des dépenses d'investissement (hors dette)	175,54	146,56	-17%	-100%

Les dépenses d'investissement réelles en 2020, hors dette et assimilées, s'élèvent à **147 M€**, en diminution de 29 M€. Cette diminution est en cohérence avec la courbe en cloche du mandat.

La répartition des dépenses d'investissement par principales fonctions est la suivante :



Parmi les principaux projets portés par le présent budget figurent :

L'éducation : 37 M€

Priorité n°1 des investissements, l'éducation représente 25 % des crédits inscrits au titre de 2020, dont :

- 10,5 M€ pour la rénovation du bâti scolaire ;
- 21,01 M€ pour les extensions et constructions de nouveaux groupes scolaires dont Mailhos-Malepère, Benezet, Grand Selve, Lapujade, Jean Zay, Patte d'Oie, Olympe de Gougès ;
- 1,2 M€ pour le lancement des groupes scolaires Barigoude et Aubrac ;
- 1,1 M€ pour le groupe scolaire provisoire Saint Simon ;
- 1 M€ pour la sécurisation des écoles (0,5 M€) et pour le plan bruit SILENCIO (0,5 M€) ;
- 2 M€ acquisitions foncières.

Le sport et la jeunesse : 21 M€

Parmi les principaux projets sportifs : le stade Faucher pour 1,7 M€, le programme de rénovation des terrains synthétiques pour 2,7 M€, le plan piscines pour 7,09 M€ dont les piscines Alban Minville, Bellevue, Toulouse Lautrec, Chapou et Pech David.

Au titre de la jeunesse sont inscrits 1,7 M€ pour le centre d'animation et maison de la citoyenneté Reynerie.

La culture : 13 M€

Sont notamment prévus sous ce timbre : 1,05 M€ pour le Castelet, 0,8 M€ pour la Maison Giscard, 1,5 M€ pour l'extension du théâtre Garonne, 1,2 M€ pour les acquisitions documentaires du réseau de médiathèques / bibliothèques ainsi que 2,9 M€ pour la restauration de La Grave.

Les interventions sociales et santé et pour la famille : 11 M€

L'accessibilité des bâtiments (dont celle des Musée des Augustins) représente un montant total de 5,3 M€ d'investissements.

Sont également prévus, sous cet item, 1,8 M€ pour la création du multi accueil des Sept Deniers et 1,1 M€ pour la mise en oeuvre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) des crèches.

Les fonctions supports et services transversaux : 32 M€

Sont principalement prévus sous cet item, les dépenses relatives à l'entretien courant et à la rénovation des bâtiments pour 13 M€, les dépenses relatives au système d'information pour 8,1 M€, les renouvellements et acquisitions de véhicules pour 2 M€, le schéma directeur du patrimoine immobilier pour 3,8 M€.

L'aménagement et le développement urbain : 22 M€

Sont notamment regroupés dans ce chapitre, le programme d'entretien et de rénovation de l'éclairage public pour 3,1 M€, l'entretien et le développement des espaces verts pour 4,8 M€, la poursuite de la dépollution de la zone est de la Cartouche pour 1 M€ et le déploiement des horodateurs pour 0,6 M€.

La sécurité : 3 M€

Sont prévus pour ce secteur 2 M€ au titre des travaux à réaliser sur l'IGH Jean Jaurès, (opération équilibrée en dépenses et en recettes), ainsi que 0,2 M€ pour la mise en oeuvre de la 2ème phase de déploiement de la vidéosurveillance.

2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS 2015-2020

A l'issue du budget 2020, la **programmation des investissements** sur le mandat s'élève à **796 M€**, en augmentation de 3 M€ par rapport au BP 2019. Le tableau et graphes suivants retracent sa répartition par grandes politiques.

Education	227 M€
Cadre de vie*	106 M€
Modernisation action municipale**	122 M€
Sports	77 M€
Solidarité et citoyenneté***	71 M€
Culture	70 M€
Contrat de ville et renouvellement urbain	33 M€
Schéma directeur	46 M€
Petite enfance	31 M€
Sécurité	14 M€
TOTAL	796 M€

* le cadre de vie regroupe les projets relatifs à l'éclairage public, aux jardins et espaces verts, aux marchés, aux déplacements et aux opérations d'aménagement

** la modernisation de l'action municipale regroupe les projets relatifs aux fonctions supports de la collectivité tels que l'entretien et la rénovation des bâtiments, la modernisation des systèmes informatiques, l'acquisition et renouvellement des véhicules

*** la solidarité et citoyenneté regroupe les projets relatifs à la cohésion sociale, les activités pour la jeunesse, l'animation socioculturelle, ainsi que la démocratie locale

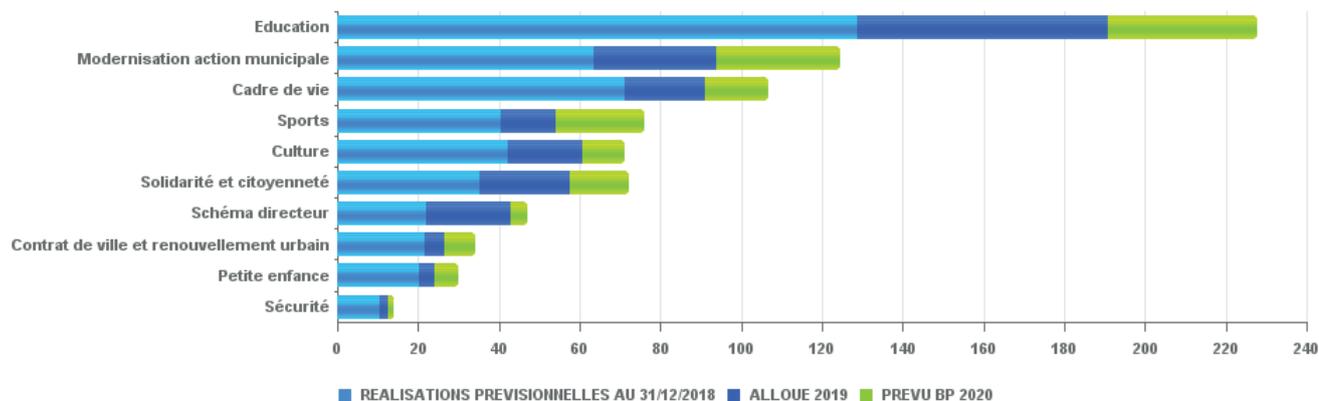
L'éducation avec 28,5 % (227 M€) est le secteur le plus important, conformément aux priorités portées par le programme municipal. Il intègre les prévisions d'ouverture de 10 nouveaux groupes scolaires, la poursuite du plan de rénovation du bâti scolaire ainsi que le développement du numérique dans les écoles.

Parmi les principales variations ou opérations ajoutées depuis la mise à jour du BP 2020 peuvent être notamment cités :

- la mise en sécurité de l'IGH Jean Jaurès pour 2 M€ (opération équilibrée en dépenses et recettes);
- le déploiement du plan de mise en sécurité des écoles pour 0,5 M€ ;
- les travaux d'extension pour la médiathèque Empalot (0,4 M€).

Le graphique ci-après retrace l'état d'avancement prévisionnel de la PPI à la fin 2020.

Etat d'avancement de la PPI selon les différents axes



3 LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

en M€	Budget primitif 2019	Budget primitif 2020	Variation BP2019/BP2020	Structure des recettes en 2020
Epargne nette	40,77	29,71	-11,06	20%
Cessions	24,54	6,56	-17,98	4%
Subventions	14,61	2,25	-12,36	2%
Remboursement des travaux	0,03	2,17	2,14	1%
Dotations et divers	12,80	17,59	4,79	12%
Total des ressources propres	92,75	58,27	-34,48	40%
Emprunt d'équilibre	80,82	88,29	7,47	60%
Financement total	173,57	146,56	-27,01	20%

A / L'autofinancement

L'**épargne brute**, correspondant à l'excédent dégagé de la section de fonctionnement (solde entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de

fonctionnement dont les frais financiers), atteindra **43,9 M€ en 2020**. Diminuée du remboursement du capital de la dette de 14,2 M€, l'**épargne nette** est de 29,7 M€.

B / Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement qui correspondent à l'ensemble des recettes affectées au financement de l'investissement, s'élèveront à 28.6 M€ en 2020 et se répartiront de la manière suivante :

- Les dotations et divers : 17,6 M€

Ce montant comprend à hauteur de 15 M€ la prévision de FCTVA. Cette inscription est la traduction du niveau des investissements constatés sur l'exercice de référence.

- Les subventions : 2,2 M€

Les subventions d'investissement à recevoir, inscrites au présent budget, sont celles pour lesquelles une notification a été reçue ou celles inscrites formellement dans le cadre de dispositifs partenariaux (convention territoriale, convention ANRU). La principale subvention correspond au remboursement des travaux d'insonorisation réalisés dans les bâtiments scolaires et de la petite enfance pris en charge à 100 % par le fonds d'insonorisation de l'aéroport Toulouse Blagnac.

- Les cessions d'immobilisations : 6,6 M€

Sont cités ici, à titre principal, la vente d'un terrain à l'ICAM (Institut Catholique d'Arts et Métiers) pour 2,2 M€ ainsi que la vente de terrains à Toulouse Métropole sur l'île du Ramier pour 2,2 M€. Ce poste des recettes d'investissement sera augmenté en cours de l'année de la vente de l'immeuble de Croix Baragnon dont le produit de 7 M€ sera intégralement consacré au financement d'actions sociales.

- Les opérations pour compte de tiers et remboursement de travaux : 2,17 M€

Cette inscription correspond principalement à l'opération pour compte de tiers, équilibrée en dépenses et en recettes, inscrite en prévision d'une intervention pour l'IGH Jean Jaurès. Il est également prévu les remboursements des différents dispositifs d'aide au logement sous forme de prêts mis en place par la Mairie de Toulouse à l'instar du prêt à taux zéro.

C / L'emprunt

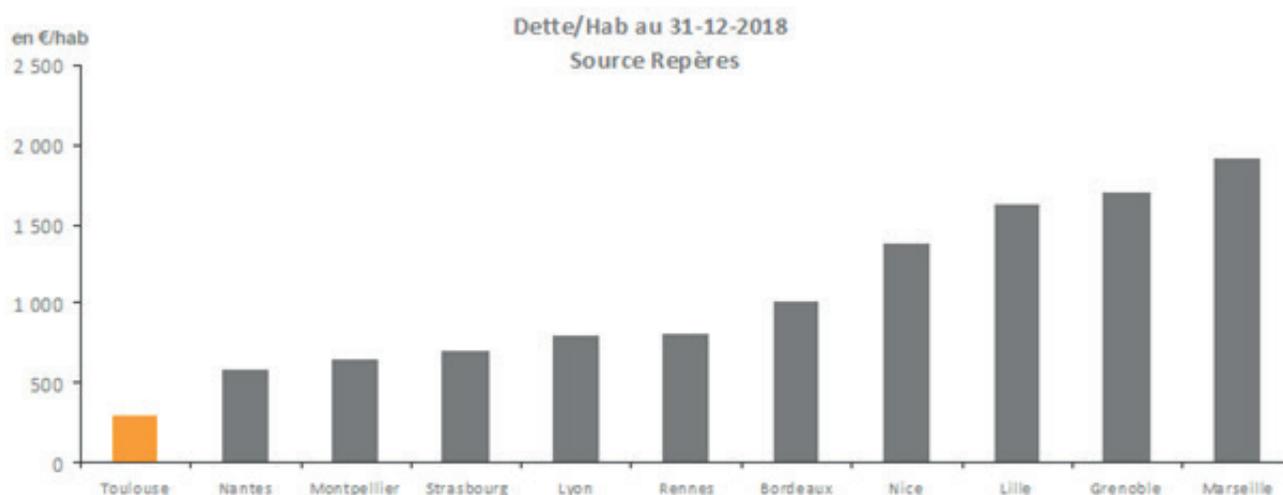
Le besoin de financement restant, qui correspond à l'**emprunt d'équilibre**, s'élève en 2020 à **88 M€** environ.

L'endettement

Nota : cette partie étant élaborée avant la fin de l'exercice 2019, certaines données 2020 sont donc estimées.

L'encours de dette projeté au 31 décembre 2020 devrait atteindre près de **148 M€**.

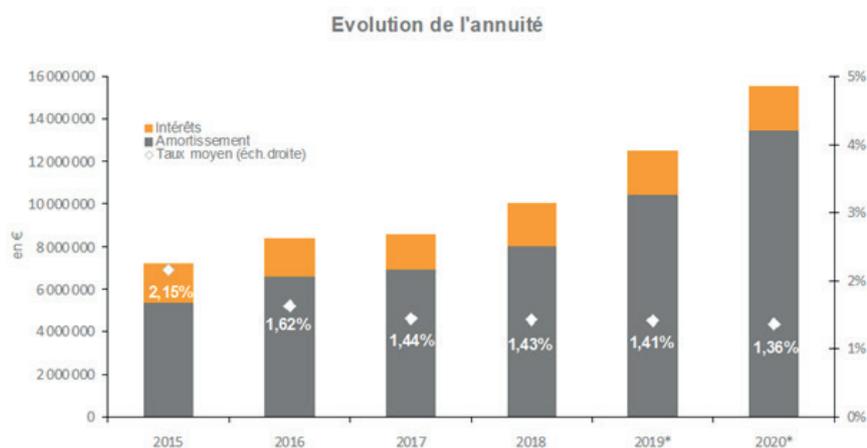
Les dernières données disponibles au 31 décembre 2018 attestent le niveau relativement faible de l'endettement de la Mairie de Toulouse par rapport aux autres villes de la même strate.



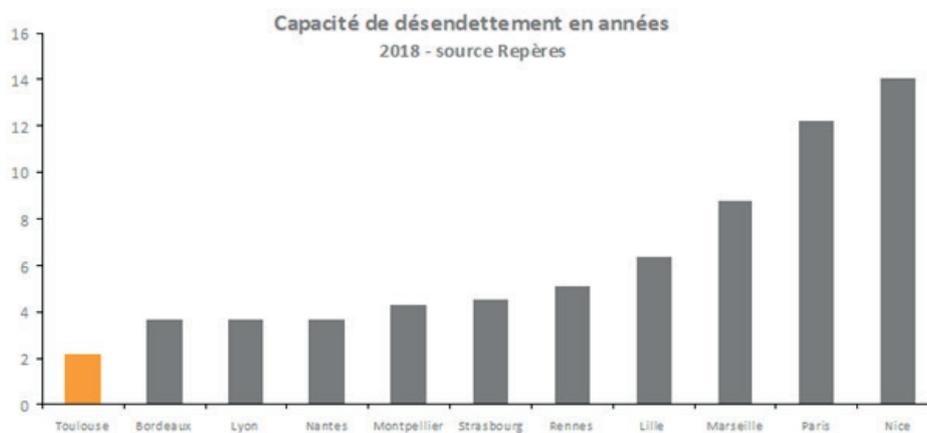
Cet encours **majoritairement à taux fixe** ne comporte pas d'**emprunts structurés** et se répartit entre **10 prêteurs**.

L'**annuité de la dette estimée** pour l'exercice 2020 s'élève à **15,5 M€**, en augmentation du fait de la mobilisation de nouveaux emprunts en 2019 et 2020.

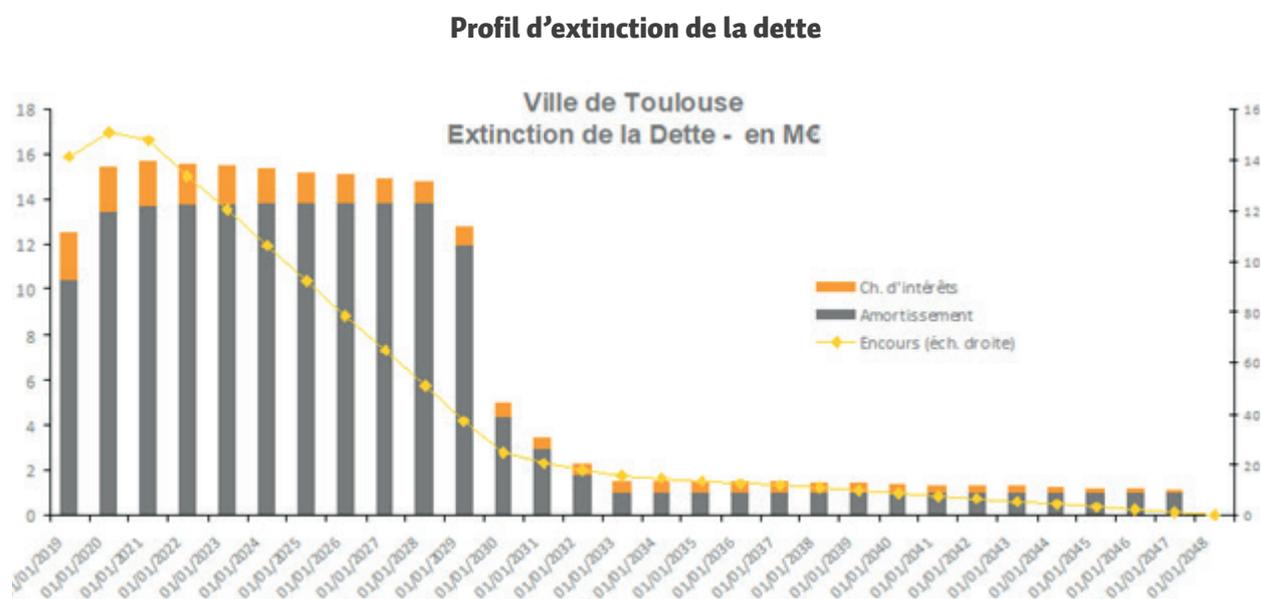
Evolution des annuités de la Ville de Toulouse



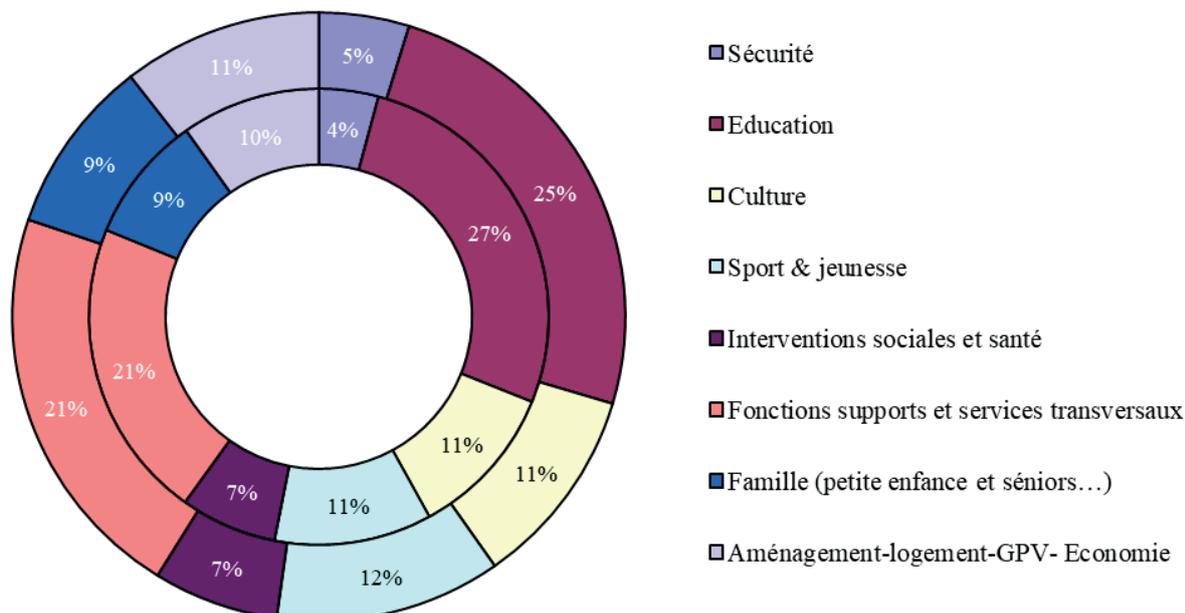
La collectivité affiche une situation financière très saine avec un **endettement faible** et une **capacité de désendettement projetée à 2,35 années** au 31/12/2019, soit en deçà du seuil d'alerte estimé à 12 ans (et parmi les plus faibles niveaux affichés par les communes de plus de 100 000 habitants en 2018).



Le profil d'extinction de l'encours de dette, intégrant les nouveaux emprunts de 2020, révèle des annuités en paliers, indicateurs d'une dette jeune.



La présentation du budget 2020 global par grande politique publique



Le graphique ci-dessus représente la répartition des dépenses réelles de fonctionnement (y compris la masse salariale) et d'investissement par grand secteur d'activité. Il compare le BP 2020 à l'extérieur avec le BP 2019 au centre.

en M€	BP 2019	BP 2020	Variation en M€	Variation en %
Services généraux *	153,34	149,50	-3,84	-2,5%
Sécurité	30,09	33,33	3,23	10,7%
Education	193,51	174,04	-19,47	-10,1%
Culture	78,56	74,61	-3,95	-5,0%
Sport & jeunesse	79,74	83,55	3,81	4,8%
Interventions sociales et santé	48,89	46,39	-2,50	-5,1%
Famille (petite enfance et séniors...)	64,69	65,15	0,46	0,7%
Aménagement-logement-GPV- Economie	70,42	73,68	3,26	4,6%
TOTAL	719,24	700,25	-18,99	-2,6%

* Les services généraux globalisent les fonctions support de la collectivité (la direction générale, les ressources humaines, les finances, les assemblées, les marchés publics, le numérique, les bâtiments administratifs, la mission sûreté sécurité...) mais également un certain nombre de services particuliers (l'état civil, les relations internationales et européennes, la communication, les élections ...).

Toulouse ville créative

- P.23 Action Internationale et Européenne
- P.24 Soutien aux acteurs culturels
- P.25 Lecture publique
- P.26 Patrimoine et musées
- P.27 Musiques et spectacle vivant
- P.28 Communication externe

Chiffres clés

14 projets associatifs soutenus

3 projets de coopération technique en cours sur 2019/2020 : Saint-Louis du Sénégal, Ramallah, Hanoi avec des cofinancements de plusieurs bailleurs de fonds.

3 projets Erasmus +

1 projet POCTEFA (coopération transfrontalière) et une 3^e place au Prix européen Horizon 2020 sur l'innovation Sociale pour la mobilité des seniors avec une subvention reçue de 337 000 euros.

2 projets (direction des Sports et Direction de l'Action Territoriale) éligibles au titre du Programme Opérationnel FEDER - FSE - Midi-Pyrénées avec une subvention globale allouée de 1 870 000 € par le FEDER.

BUDGET 2020

Dépenses de fonctionnement : **0,5 M€**

Recettes de fonctionnement : **0,2 M€**

Le contexte

- Une nouvelle programmation financière européenne **2021-2027** centrée autour des enjeux urbains avec notamment l'Agenda urbain et ses 14 priorités, Horizon Europe sur l'Innovation, Life sur l'environnement... ;
- Des sollicitations de solidarité internationale et d'urgence plus nombreuses ;
- Une action internationale des villes qui se développe au niveau des accords de coopération et des jumelages au travers des partenariats et des thématiques transversales.

Les objectifs pour l'année 2020

- Influencer la programmation financière des fonds de cohésion 2021-2027 en faveur de l'urbain auprès de l'Europe, de l'État français et de la Région ;
- Concentrer la coopération autour de villes partenaires prioritaires dans le cadre d'un réalisme budgétaire et d'échanges équilibrés <http://www.toulouse.fr/> ;
- Poursuivre le développement de la culture européenne et internationale par la diffusion d'information, à travers l'organisation d'événements à dimension citoyenne (ex : semaine de l'Europe) ou encore de rencontres européennes sur des thématiques comme la mobilité ;
- Veiller à l'impact et aux retours des actions et des engagements ;
- Développer les financements extérieurs : État, Région, Département, Union Européenne ;
- Privilégier les opérations partenariales : universités, CHU, acteurs économiques, aéroport ;
- Asseoir la Ville comme acteur de la solidarité et de l'humanitaire

VOLET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- Renforcer les partenariats stratégiques impliquant les acteurs et l'excellence toulousaine, avec les villes suivantes : Montréal, Tunis, Casablanca, Mostaganem, Atlanta, Tel Aviv ;
- Mettre en œuvre le projet de coopération sur le patrimoine avec la ville de Hanoi en partenariat avec l'Agence Française de Développement ;
- Maintenir la dynamique du réseau international des villes étapes de l'Aéropostale en lien avec le rayonnement grandissant de l'Envol des Pionniers.
- Poursuivre les actions de coopération d'envergure et de solidarité internationale à travers le déploiement de projets (Ramallah et Saint-Louis du Sénégal) en lien avec le dispositif loi Oudin de Toulouse Métropole

VOLET EUROPEEN

- Participation accrue en réponse aux appels à projets européens notamment au niveau de l'innovation, la mobilité et l'environnement, l'intégration des migrants et le déploiement du projet de coopération transfrontalière « CORE » (programme Poctefa) sur un appui à la transformation numérique des commerces ;
- Présence renforcée dans les réseaux européens : Eurocities, AFCCRE, France Urbaine, ECCAR

Chiffres clés

624 demandes de subventions culturelles déposées par 327 associations.

264 associations ou structures culturelles subventionnées.

328 projets subventionnés.

117 parcours culturels associatifs dans le cadre de l'appel à projets « Passeport pour l'art ».

BUDGET 2020

Dépenses en investissement :
0,1 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La Mairie de Toulouse a écrit des perspectives culturelles 2017-2020, rattachées aux ressources et spécificités du territoire, poursuivant l'ambition d'une collectivité culturelle, innovante, créative et inclusive.

Cette ambition se traduit par un projet culturel autour de trois enjeux: l'art, le savoir et le territoire comme espace culturel visant à :

- Valoriser le foisonnement artistique par un soutien à l'émergence et à l'innovation,
- Faciliter l'ouverture à la connaissance et aux partages des savoirs,
- Promouvoir l'attractivité Toulousaine autour de son patrimoine historique et du développement d'un tourisme culturel et scientifique,
- Soutenir l'économie créative et la structuration des filières artistiques,
- Favoriser la circulation des œuvres et des artistes à l'échelle nationale et internationale.

Les objectifs pour l'année 2020

La Mairie de Toulouse poursuit son accompagnement auprès des acteurs culturels, par un appui à la création et à la diffusion artistiques, un soutien à la professionnalisation ainsi qu'à la recherche de mutualisation des moyens des opérateurs. Des dispositifs d'expérimentation et d'innovation culturelles sont engagés sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville ; en matière d'éducation artistique et culturelle avec le « Passeport pour l'art » et autour de la mobilité internationale des compagnies en partenariat avec l'Institut Français, pour permettre la valorisation de la pluralité culturelle, l'accès pour tous aux œuvres et aux savoirs ainsi que l'affirmation d'une identité culturelle et d'un rayonnement international.

La « Saison photo » sera développée dans un objectif de rayonnement national et international.

Ville cinéphile et dynamique en matière audiovisuelle et cinématographique, en particulier au niveau du cinéma d'animation, la « Saison cinéma » témoigne de cette vitalité avec la programmation d'une vingtaine de festivals.

L'art urbain investit l'espace public, via une galerie à ciel ouvert qui participe à l'embellissement de la cité.

Chiffres clés

21 médiathèques et bibliothèques

1 bibliothèque nomade

69 929 inscrits en 2018

3,3 millions de prêts de documents

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

16 M€

Dépenses de fonctionnement :

0,8 M€

Dépenses en investissement :

1,7 M€

Recettes de fonctionnement :

0,4 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La Mairie de Toulouse poursuit sa politique d'accès à la culture, à l'information et aux loisirs pour le plus grand nombre en proposant les prêts de documents, les services en ligne, les services in situ dans les bibliothèques et animations.

En 2019, la Mairie de Toulouse :

- a rénové le hall de la médiathèque José Cabanis avec notamment l'automatisation des retours des documents,
- a poursuivi le programme de « Bibliothèque Numérique de Référence » avec la finalisation de la migration de la bibliothèque patrimoniale ROSALIS en format Gallica Marque Blanche en partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France et le déploiement des services numériques avec, en particulier, la mise à disposition de tablettes dans les espaces publics,
- a remplacé un bus devenu vétuste de la Bibliothèque nomade par deux nouveaux bibliobus de nouvelle génération.

Les objectifs pour l'année 2020

La Mairie de Toulouse finalisera la mise aux normes de conservation et l'installation d'équipements multimédia de l'espace d'exposition de la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine. À cette occasion, elle organisera une exposition à l'occasion du centenaire de la mort du compositeur Déodat de Séverac à partir du fonds de partitions et de correspondances.

La Bibliothèque patrimoniale ROSALIS au format de la Bibliothèque Nationale de France sera mise en ligne à disposition du public.

Elle poursuivra le déploiement du wifi et le remplacement des automates de prêt.

Chiffres clés

Direction des musées et monuments :

4 musées labellisés

Musées de France

Les Augustins
Saint-Raymond
Paul Dupuy
Georges Labit

5 monuments

Couvent des Jacobins
Basilique Saint Sernin
Amphithéâtre romain de Purpan
Auditorium de Saint
Pierre des Cuisines
Monument de la résistance

3 structures muséales

Le MATOU
Le Centre d'Art Nomade
La galerie du Château d'Eau

2 projets en cours

Dôme la Grave
Le Castelet

Fréquentation 2018 :

1 009 893 visiteurs pour l'ensemble des entités

150 000 visiteurs pour les expositions temporaires

20 000 visiteurs pour la nuit des musées

12 440 visiteurs pour les journées européennes du patrimoine

Plus d'1 million de vues des sites internet des musées

20 383 abonnés Facebook

21 229 abonnés Twitter

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

9,3 M€

Dépenses de fonctionnement :

2,2 M€

Recettes de fonctionnement :

0,9 M€

Dépenses d'investissement :

3,6 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

L'année 2019 a été marquée par le début de nombreux chantiers qui s'achèveront en 2020 :

MUSÉE DES AUGUSTINS :

Mise en accessibilité interne / Fin des travaux de la verrière

MUSÉE PAUL DUPUY :

Travaux de mise en conformité

Du fait de ces chantiers, ces deux musées sont fermés depuis le second semestre 2019 et seront fermés le 1er semestre 2020.

LE CASTELET :

Suivi de la réalisation d'espaces d'expositions et de la rénovation du bâtiment. L'ouverture est prévue pour juin 2020.

RÉSERVES

Finalisation de l'acquisition et installation des réserves muséales sur l'îlot Jules Verne.

Au 1^{er} janvier 2020, deux établissements intégreront la direction : le Couvent des Jacobins et la Galerie du Château d'eau.

Les boutiques connaissent un succès grandissant et s'exportent hors les murs avec notamment un stand à la foire internationale de Toulouse en avril 2019.

Les objectifs pour l'année 2020

DES NOUVELLES EXPOSITIONS

Le MATOU organisera deux expositions : «la sécurité au travail» et « affiches écoles polonaises ».

Le musée des AUGUSTINS sera fermé une partie de l'année mais l'année 2020 sera active dans la préparation de l'exposition «Le XIV» qui débutera en décembre 2020.

Le CENTRE ART NOMADE proposera une exposition BRESSON à la chapelle des Cordeliers et une exposition AL SACRISTIE à la chapelle des Carmélites.

Le musée SAINT RAYMOND prépare « L'exposition Wisigoths, rois de Toulouse » du 27 février au 27 septembre. Ce projet ambitieux, né de la volonté des élus, est de célébrer les grandes heures wisigothiques de Toulouse.

Le musée PAUL DUPUY proposera pour la réouverture du musée après les travaux de mise en accessibilité une exposition de Maxime Leroy artisan plumassier de renom.

Le temps fort en 2020 pour le couvent des JACOBINS sera la reconstitution du festin de Gaston Fébus donné au roi Charles VI, sous forme de dîners spectacles et d'exposition.

DYNAMISER LES BOUTIQUES

Réaménagement de la boutique du musée Georges Labit,

Nouvelle boutique au musée Paul Dupuy,

Collections sur les peintures du musée des Augustins,

Boutique en ligne pour tous les musées.

Chiffres clés

Direction des Musiques

Fréquentation Metronum :
38 000 personnes accueillies
sur la saison 2018-2019

Fréquentation Rio Loco :
110 000 personnes ont assisté
aux différentes manifestations
organisées dans le cadre du festival
(jardins du Muséum à Borderouge,
médiathèque, centres culturels,
le Metronum, ...) dont **45 706** à
la prairie des Filtres pendant le
festival du 13 au 16 juin 2019.

Conservatoire

2103 élèves inscrits en
enseignement artistique

25 100 spectateurs pour
223 manifestations (concerts,
auditions, spectacles)

Théâtre Jules Julien

Nombre de participants à la
formation théâtre : **542**

Nombre de spectateurs
dont scolaires : **13 995**

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :
11,8 M€

Dépenses de fonctionnement :
2,9 M€

Recettes de fonctionnement :
1,8 M€

Dépenses en investissement :
0,2 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

DIRECTION DES MUSIQUES

Le Metronum a débuté sa sixième année d'existence dans une ambiance festive et dynamique avec une programmation éclectique.

La programmation 100% féminine de l'édition 2019 du Festival Rio Loco a amplement séduit le public avec en filigrane la journée d'ouverture des Jardins du Muséum à Borderouge, des événements dans les centres culturels, les bario loco et les animations proposées dans le cadre de la Valise (outil pédagogique du festival).

Le Festival Toulouse d'Été 2019 a débuté par un concert exceptionnel de l'Orchestre du Capitole à la Prairie des Filtres. 5 soirées de concerts classiques ont suivi dont Piano Marathon en partenariat avec le festival de Radio France Occitanie et Au fil des Cordes. La seconde partie du festival proposait des soirées musiques du monde assez éclectiques et des formules de concerts plus légères (4 RDV dans le patio du Metronum).

La Saison Bleue s'est installée au MétroNum et aux Auditorium des Abattoirs et Saint Pierre des Cuisines (programmation centrée sur la musique classique et le jazz, promotion de jeunes talents).

CONSERVATOIRE

Établissement d'enseignement spécialisé, le Conservatoire à Rayonnement Régional «Xavier DARASSE» remplit une mission de proximité pour les élèves débutants, de premier et de second cycles.

Le troisième cycle d'études qu'il propose montre une réelle attractivité au plan régional, national et international pour certaines disciplines.

Parallèlement à cette action dans le domaine de l'excellence, il s'est largement ouvert à la sensibilisation et l'initiation de publics nouveaux ainsi qu'à la pratique amateur à travers son dispositif innovant «Play Music». Avec la complicité de ses 150 professeurs et de plus de 2000 élèves, il offre une saison culturelle riche et diversifiée.

Les objectifs pour l'année 2020

DIRECTION DES MUSIQUES

L'offre du Metronum s'étoffera avec la réaffirmation de l'accompagnement d'artistes émergents.

L'édition 2020 du festival Rio Loco sera dédiée au continent africain : une demande de labellisation auprès de l'Institut français a été déposée en juin 2019. La Saison Bleue 2019-2020 garde le même format que celle de 2018-2019 et le partenariat avec Pro Quartett est également renouvelé.

CONSERVATOIRE

Le Conservatoire fêtera en 2020 ses 200 ans d'existence.

Chiffres clés

7 magazines **A Toulouse** tirés à 300 000 exemplaires/numéro

Connexions au site **toulouse.fr** sur 1 an :

10 960 501 vues et

3 Millions de visiteurs.

139 210 personnes suivent Toulouse sur Facebook, **200 834** sur Twitter et **58 152** sur Instagram

9 132 abonnés à la newsletter toulouse.fr

455 panneaux d'information/communication chantiers, produits et/ou supervisés.

24 campagnes de communication

11 expositions et salons produits

950 reportages photos

101 vidéos produites

121 marchés publics mutualisés gérés

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

2,9 M€

(transfert pôle évènementiel et Manifestations et fêtes)

Dépenses de fonctionnement :

3,1 M€

Dépenses d'investissement :

0,2 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

Le service public de la communication externe vise à informer les Toulousains et à faciliter leurs démarches au quotidien. Il participe à l'organisation d'Événements culturels et festifs ou encore à la réalisation d'affiches de prévention citoyenne tel que la campagne récente relative au respect des agents du Service Public intitulée , « **un agent, un métier** ». Son autre mission consiste à faire connaître les actions mises en place (actualités des quartiers) et mettre en lumière les grands projets conduits par l'équipe municipale, au moyen d'affichage, de journaux d'information, de médias digitaux, de reportages vidéo, d'expositions sur l'espace public ou lors de salons thématiques. En outre, la Direction de la communication veille à ce que les riverains soient informés des manifestations et/ou de la teneur des chantiers qui les impactent.

A ce titre l'année 2019 a été riche en évènements : présentation du projet urbain sur les aménagements futurs dans les Quartiers Prioritaires de la Ville visant à améliorer les conditions de vie des habitants toulousains, l'organisation du **forum Toulouse + verte**, l'exposition « **Ô blédi** », l'application « Toulouse », le guide des jeunes, les campagnes contre les addictions et les incivilités, l'opération 4 jours passionnément shopping, **le tour de France** et la campagne « 5 ans de progrès ».

Les objectifs pour l'année 2020

Des opérations de communication valoriseront les services publics rendus sur le territoire Toulousain aux usagers : nouvelles écoles, création d'espaces verts, sécurisation des espaces publics, mise en accessibilité des équipements aux PMR, offre de nouveaux services aux seniors, plan lumière, plan piscine, embellissement du patrimoine ...

Les événements traditionnels d'envergures seront mis en avant, comme Toulouse plage, le 14 juillet, la fête de la musique ou encore les festivités de Noël.

Au niveau des outils numériques, l'optimisation des fonctionnalités de **Toulouse.fr** sera mise en avant, avec le développement du « **Chatboot** », ainsi que la refonte du site « **jeparticipe.toulouse.fr** » et le développement de l'appli mobile « Toulouse ».

L'accent sera également mis sur le développement du réseau numérique d'affichage, sur l'intensification du marquage des événements et sur le projet de kiosque centralisé de l'offre culturelle.

Toulouse ville Responsable

PARTIE 1 :

Organisation du territoire communal

- P.30 Stationnement, déplacements, mobilité
- P.31 Marchés et occupation du domaine public
- P.32 Éclairage public
- P.33 Direction du Patrimoine
- P.34 Jardins et espaces verts
- P.35 Environnement et ville durable
- P.36 Garonne et canaux

Chiffres clés

1091 horodateurs

En centre-ville :

8 300 places, dont 7 000 payantes sur les 20 quartiers proposant une tarification préférentielle pour les résidents

Hors centre-ville :

21 quartiers résidents :

7 375 places payantes avec tarification préférentielle pour les résidents

297 places payantes en ceinture centre-ville

1 350 places payantes sur les axes commerçants des faubourgs

985 places en zone bleue (14 zones bleues)

9 000 abonnés résidents sur l'ensemble du secteur réglementé, 480 véhicules professionnels de l'urgence et de maintenance à domicile pour 304 abonnés. 44 accréditations livraisons pour 200 véhicules.

VélÔToulouse

283 stations

2600 vélos

31 900 abonnés dont 22 500 sur carte Pastel

4,13 millions de locations en 2018

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

0,9 M€

Dépenses de fonctionnement :

8,3 M€

Dépenses d'investissement:

1,4 M€

Recettes de fonctionnement:

11,6 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

Le stationnement est un des principaux leviers de régulation des déplacements en voiture particulière et de partage de l'espace public. Développé avec une tarification préférentielle pour les résidents, le stationnement payant s'étend à présent sur 41 quartiers.

Le plan de modernisation du service public du stationnement s'est poursuivi dans le contexte de mise en œuvre de la réforme nationale de décentralisation du stationnement payant sur voirie, en vigueur depuis janvier 2018, donnant toutes les compétences aux villes pour mettre en œuvre un véritable service public de stationnement : application d'un Forfait Post Stationnement (FPS) plus dissuasif, développement du paiement du stationnement par téléphonie mobile et lancement d'une étude sur la dématérialisation complète de l'abonnement annuel au stationnement résident.

L'extension du Plan Local de Stationnement s'est poursuivie avec :

- la mise en œuvre du stationnement résident dans 6 nouveaux quartiers représentant un total de 2 100 places : Guilhemery, Port Saint-Etienne, Raisin-Negreneys, Matabiau, Sainte-Lucie et Roguet
- la mise en œuvre du stationnement payant avec un temps gratuit sur les axes commerçants Ancely, Avenue de Lyon, cimetière Salonique et Fer à Cheval- Avenue de Muret afin de dynamiser l'activité commerciale et faciliter l'accès aux équipements de proximité.

Les objectifs pour l'année 2020

Suite aux études de stationnement réalisée en 2019, le lancement d'une concertation pour proposer la mise en œuvre du stationnement résident dans le secteur Saint-Agne est projetée mi-2020. Parallèlement à l'ouverture de nouveaux équipements et commerces sur le quartier de la Cartoucherie en 2020 est prévue une réglementation du stationnement payant avec un temps gratuit sur une section de l'Avenue de la Grande-Bretagne située à proximité immédiate.

Le travail d'évaluation de la réforme nationale de la dépenalisation-décentralisation du stationnement payant de surface sera finalisé et le projet de dématérialisation des supports de stationnement pour les abonnés au stationnement résident sera poursuivi.

Une consultation pour proposer plusieurs opérateurs de paiement par téléphone mobile aux usagers sera lancée en 2020 afin d'offrir un meilleur service et de dynamiser la dématérialisation du paiement du stationnement de voirie.

Chiffres clés

3 halles couvertes (155 commerçants)
73 jours de marchés de plein-vent (995 commerçants fixes et 1827 volants - 44 sites)
20 kiosques et buvettes (presse, alimentaire, fleurs...)
16 emplacements (ambulants) exerçant au Stadium (8), à Ernest-Wallon (5) et au Zénith (3)
50 emplacements pour commerçants ambulants (restauration rapide, écaillers, ...) et 5 vendeurs de marrons lors des fêtes de fin d'année
5 emplacements fixes pour triporteurs (square De Gaulle/rue Alsace Lorraine)
249 taxis
874 terrasses
501 chantiers privés
215 éléments mobiles

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

2,5 M€

Dépenses de fonctionnement :

0,3 M€

Dépenses en investissement :

0,3 M€

Recettes de fonctionnement :

4,4 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La direction est en charge de la gestion des occupations commerciales du domaine public et veille à l'équilibre entre dynamisme commercial, qualité de vie des usagers et rationalisation budgétaire. En 2019, les mouvements sociaux, débutés en novembre 2018, ont amené le Conseil municipal à adopter le 8 février 2019 et le 14 juin 2019 des mesures exceptionnelles d'aide aux commerçants. Parmi ces mesures, il est décidé de ne pas facturer les occupations commerciales du domaine public (marchés, ambulants, kiosques...) et de procéder à des dégrèvements des redevances liées aux terrasses, sur une période de 6 mois.

Par ailleurs, la direction a lancé un appel à projets pour des autorisations pluriannuelles d'occupation commerciale du domaine public concernant 17 kiosques de la Mairie et pour un emplacement d'ambulant aux abords du Zénith. Concernant les marchés de plein-vent, l'année 2019 a connu la création d'un marché de plein-vent supplémentaire (Croix Daurade), et la révision de la réglementation afférente à ces marchés a abouti à la signature d'un nouvel arrêté en date du 27 septembre 2019.

Les objectifs pour l'année 2020

Pour 2020, il s'agit de maîtriser la surface totale de l'occupation du domaine public pour les terrasses. Il convient aussi de préparer la réactualisation des redevances en se fondant sur la valorisation des occupations privatives du domaine public, de préparer et mettre en œuvre, le cas échéant, le déplacement de la Fête Saint-Michel et des caravanes d'habitation, et de structurer un nouveau modèle économique de gestion des marchés couverts avec l'objectif d'équilibre financier de ce service public à vocation commerciale. En parallèle, il s'agit de préparer la mise en œuvre de la simplification du recueil des tarifs des marchés de plein-vent, d'accompagner la création de marchés de plein-vent sous condition de disposer des ressources adaptées à leur gestion, de finaliser la révision du règlement des marchés couverts, de décliner sur le terrain, sur la base de plans de marchandisages, le nouveau règlement des marchés de plein-vent, et de poursuivre la mise en application de l'Ordonnance du 19 avril 2017 pour les occupations commerciales et pérennes du domaine public.

ECLAIRAGE PUBLIC

Chiffres clés

1 300 km de réseaux électriques dédiés à l'éclairage public

67 000 points dont 25% LED moins consommatrice

23 millions de kWh de consommation électrique annuelle (Baisse de 2 millions de kWh/an)

5 000 lampes changées

500 installations électriques provisoires installées chaque année

700 motifs lumineux / 15kms de guirlandes électriques installées chaque année pour les festivités de fin d'année

Une astreinte technique 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour assurer la sécurité des installations

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

3.1 M€

Dépenses de fonctionnement :

4.8 M€

Dépenses d'investissement :

3.1 M€

Recettes en fonctionnement :

8.4 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La problématique de l'énergie est devenue un élément essentiel de l'action publique. L'augmentation du coût réel de l'électricité (+50% en 10 ans) due à la hausse du prix du kWh, mais aussi à la hausse des nouvelles taxes (CSPE, TCFE, CTA...), rend la maîtrise de sa consommation essentielle à la politique budgétaire de la collectivité. Toute action sur un réseau de cette envergure se doit d'être pensée à long terme (20 ans).

Après une politique générale de baisse de la consommation, la nouvelle politique est axée sur le confort de l'utilisateur et sa perception de l'Espace Public tout en limitant la consommation électrique.

Dans cet esprit d'investissement productif, l'Eclairage Public a remplacé 5000 lanternes obsolètes par des lanternes LED consommant au minimum 50% de moins.

Les objectifs pour l'année 2020

AMÉLIORER LA PHOTOMÉTRIE

Le programme pour Rallumer la lumière à Toulouse est pérennisé en 2020. Il se caractérise par des actions ciblées, là où une modification de l'éclairage est rendue nécessaire par une évolution des usages de la Ville. C'est un succès populaire. La nuit, l'espace public est redevenu confortable. Le nouveau Plan Lumière lancé en 2016 accompagne la ville dans sa démarche de classement UNESCO. Cette valorisation du patrimoine par la lumière a déjà été réalisée sur le Pont Neuf, l'Hôtel Dieu, la cathédrale Saint Étienne, les Jacobins, les Augustins et les places du Capitole et de Saint Sernin. En 2020, les opérations phares concerneront les ponts Saint-Pierre et des Catalans ainsi que le mur de l'avenue Duportal.

DÉPLOYER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

La généralisation de nouvelles technologies de lampes et d'appareils (LED) permet d'accentuer l'intégration de ces produits aux programmes de la Direction de l'Eclairage Public. Les tests sur la reconnaissance de forme (technologie innovante source d'économie d'énergie future) sont passés à la phase préindustrielle et les paramétrages finaux permettent un fonctionnement optimal. 500 appareils de nouvelle génération sont déployés chaque année de 2017 à 2020.

L'objectif est d'accélérer en 2020 la réduction de la consommation électrique pour atteindre 20GWh, soit presque 40 % de réduction sur le mandat. Pour y arriver, le taux de LED devra atteindre 30 % en 2020 avec 2000 appareils intelligents. Toulouse restera alors parmi les grandes villes les plus avancées dans le domaine.

Chiffres clés

12 000 participants à la
Nuit du Patrimoine

500 dossiers de ravalements de
façades en cours de traitement

4 campagnes de ravalement
obligatoire en cours

60 monuments protégés
au titre des Monuments
Historiques propriété de la
commune et 15 églises avec un
intérêt patrimonial majeur

1200 visites d'immeubles
au sein du Site Patrimonial
Remarquable de Toulouse

1014 scolaires accueillis à
l'Atelier du Patrimoine sur
la place Saint-Sernin

300 000 balades patrimoniales
éditées depuis 2016

3 000 visiteurs accueillis à
l'atelier du patrimoine

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

0,5 M€

Dépenses de fonctionnement :

0,3 M€

Dépenses d'investissement :

0,9 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La richesse du patrimoine archéologique, architectural, immobilier et mobilier constitue un levier essentiel de développement du territoire toulousain. Il s'intègre pleinement dans le Projet Urbain Toulousain. L'ambition de cette mission est de gérer le patrimoine toulousain, de la production de la connaissance jusqu'à sa valorisation et sa gestion, en passant par la protection et la médiation.

Les objectifs pour l'année 2020

L'année 2020 verra la poursuite des missions actuelles de la direction du Patrimoine. La mise en place de la 10e campagne de ravalements de façades élargira le spectre d'intervention dans les rues toulousaines. Le Plan Patrimoine se concentrera sur plusieurs études de monuments emblématiques de Toulouse comme l'église de la Dalbade ou Saint-Pierres-Chartreux. Une étude spécifique de sécurité incendie visera les églises et basiliques toulousaines. De plus, une base de données interactive sera mise en œuvre afin de mieux gérer la programmation des travaux d'entretien ou de restauration des édifices classés monuments historiques de la commune. Dans le cadre de la labellisation Ville et pays d'Art et d'Histoire, l'Atelier de Médiation du Patrimoine, aujourd'hui installé sur la place Saint-Sernin, déménagera sur la place de la Daurade pour un meilleur accueil des publics. Ce lieu préfigurera un futur lieu de médiation, le CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine).

JARDINS ET ESPACES VERTS

Chiffres clés

3 738 points verts (selon le nouveau découpage réalisé)

910 hectares

214 aires de jeux

60 fontaines ornementales

8 stations de pompage Ville

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

16,7 M€

Dépenses de fonctionnement :

3,2 M€

Dépenses d'investissement :

5,2 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

En 2019, les Espaces Verts ont engagé les premières phases de rénovation du jardin des Plantes et du Parc de la Reynerie. La rénovation des aires de jeux s'est traduite par la reprise et la mise aux normes de sols souples détériorés et le démarrage d'aménagements d'aires de jeux (rue Cartailhac, amphithéâtre des Arènes Romaines).

Les Espaces Verts ont aussi poursuivi leur effort de rénovation et de maintenance des fontaines, ainsi que le remplacement et l'installation de mobiliers dans les jardins.

Enfin, le plan Arbre se poursuit avec 53.000 arbres qui ont pu être recensés et contrôlés à ce jour. Ce suivi permet d'établir un programme d'entretien et de renouvellement du patrimoine arboré de Toulouse.

Les objectifs pour l'année 2020

Une part conséquente du budget de requalification des jardins sera concentrée sur la rénovation du Parc de la Reynerie, celle du jardin du Pech, la poursuite de la rénovation du jardin des Plantes (passerelles) et l'amorce du programme de plantation de 100.000 arbres d'ici 2030.

Le Plan Arbres se poursuit : l'année 2020 sera la plus conséquente de cette programmation de 4 ans, en raison des diagnostics et inventaires démarrés en 2017 et accentués en 2019, qui permettent une connaissance approfondie de ce patrimoine et des interventions devant être réalisées pour assurer sa pérennité.

Enfin, l'entretien et la maintenance des espaces verts, parcs et jardins s'organise toujours autour des principes suivants :

- une palette végétale adaptée au contexte local et aux évolutions climatiques,
- une gestion rigoureuse de l'arrosage,
- un code de gestion affecté à chaque espace.

La propreté des espaces verts demeure une priorité à l'échelle de la commune, un effort particulier sera réalisé en la matière.

Chiffres clés

1, 858 millions teq. CO₂
(émissions de gaz à effet de serre sur le territoire)

BUDGET 2020

Masse salariale prévisionnelle 2019 :
0,1 M€

Dépenses de fonctionnement :
0,3 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

- 4^e ville de France et cœur de la Métropole, Toulouse connaît un essor économique et démographique d'ampleur, qui pose le défi de la transition énergétique et écologique ;
- Ainsi, pour faire face aux vagues de chaleur de l'été 2019, la carte des zones de fraîcheur de la ville de Toulouse a été élaborée et portée à la connaissance des citoyens dès juin 2019. Elle a été intégrée au plan canicule communal ;
- Cette carte des zones de fraîcheur identifie et localise les lieux d'accueil accessibles au public et repérés comme source de fraîcheur par rapport à leur environnement proche en période chaude ou caniculaire. Les zones de fraîcheur de la ville ont donc été cartographiées sur la base des éléments suivants :
 - Établissements recevant du public, climatisés ou naturellement frais, tels que les bibliothèques, musées, médiathèques, lieux de culte touristique, patinoires et piscines ;
 - Espaces verts arborés ouverts au public qui peuvent être des lieux naturellement frais comme les parcs, les jardins et les bases de loisirs ;
 - Points d'eau, dont les fontaines en eau potable.

Les objectifs pour l'année 2020

Afin de faire évoluer les comportements des citoyens en matière de transition écologique et énergétique, la ville de Toulouse accompagnera des associations locales au travers de subventions d'éducation à l'environnement et au développement durable. Les associations poursuivront ainsi le déploiement des actions concrètes telles que des ateliers pratiques, des événements de sensibilisation dans les écoles et les structures locales.

La ville de Toulouse participera également à la mise en œuvre de la Semaine Européenne du Développement Durable qui a lieu chaque année, fin mai.

La mairie de Toulouse maintiendra son adhésion à l'association ATMO Occitanie. A ce titre, elle siège au conseil d'administration et peut demander des études de qualité de l'air notamment dans les bâtiments scolaires.

Un budget reste également disponible pour réaliser des études de sols sur le patrimoine communal.

GARONNE ET CANAUX

Chiffres clés

6^e année consécutive d'obtention du label Pavillon Bleu, pour le Port Saint-Sauveur ;

350 participants à l'opération « Nettoyons nos berges » organisée au printemps 2019 ;

300 élèves de classes de primaire accueillis lors de la semaine du Développement Durable au Port Saint-Sauveur ;

25 pontons et 22 catways expertisés et certifiés établissements flottants pour le Port Saint-Sauveur

BUDGET 2020

Masse salariale prévisionnelle 2019 :
0,4 M€

Dépenses de fonctionnement :
0,1 M€

Dépenses d'investissement :
0,4 M€

Recettes de fonctionnement :
0,1 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

- Les voies d'eau constituent à Toulouse un patrimoine exceptionnel, avec le Canal du Midi, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, et la Garonne, classée Natura 2000 ;
- La stratégie de préservation et de valorisation des voies d'eau a été poursuivie et amplifiée en 2019 notamment par des travaux importants de mise en conformité entrepris sur les pontons du Port Saint Sauveur ;
- Des opérations de communication et d'animation ont été menées tels que des ateliers de découverte du Canal du Midi pour les classes élémentaires, la sensibilisation des plaisanciers au traitement des eaux usées ;
- Les actions de propreté, de gestion et d'entretien sur le plan d'eau Garonne et les canaux ont été poursuivies (enlèvement des déchets anthropiques, suivi des herbiers, journée de sensibilisation et de nettoyage avec les citoyens) ;
- Les travaux de curage et d'enlèvement des embâcles nécessaires à la sécurité et à l'écoulement de la Garonne ont été poursuivis, tout comme le suivi des équipements de sécurité, bouées, lignes de jet, lignes de vie.

Les objectifs pour l'année 2020

La stratégie de valorisation de la Garonne et des canaux sera poursuivie en 2020 dans l'objectif d'augmenter la fréquentation des plaisanciers au port Saint-Sauveur, des riverains et des touristes sur les berges des canaux et de la Garonne.

Dans la continuité des investissements de l'année 2019, le budget sécurité sera maintenu notamment suite aux nouveaux aménagements du Grand Parc Garonne :

- Réhabilitation de la rampe de mise à l'eau de Saint-Michel pour la sécuriser et favoriser un accès plus rapide au plan d'eau pour les services de secours ;
- renouvellement et contrôle technique des équipements de sécurité y compris les nouveaux aménagements en Garonne (bouées, ligne de jet, remplacement ligne de vie).

Les investissements dans le matériel de télécontrôle (coffrets électricité et eau) du port Saint Sauveur permettront d'augmenter les recettes. Les consommations eau et électricité seront optimisées grâce à la télégestion. La poursuite de ces aménagements contribuera au maintien du label Pavillon Bleu du port.

Les événements grand public «Nettoyons nos berges» et «Canal en Fête» seront organisés en 2020.

Toulouse ville responsable

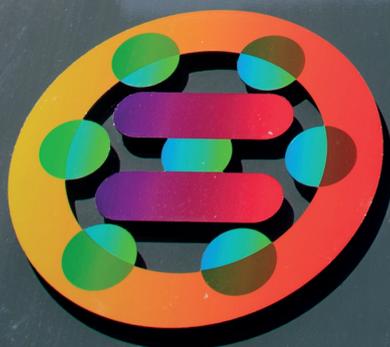
PARTIE 2 :

Promotion de la citoyenneté et services publics de proximité

- P.38** Démocratie locale
- P.39** Lutte contre les discriminations
- P.40** Direction Services à la population
- P.41** Promotion de la citoyenneté
et services publics de proximité

ÉGALITÉ
FEMMES/HOMMES

PROMOTION DES DROITS
HUMAINS



**Espace
diversités
laïcité**

MAIRIE DE



TOULOUSE

www.toulouse.fr

DEMOCRATIE LOCALE

Chiffres clés

6 secteurs - 20 quartiers - 6 maisons de la citoyenneté, dont une en construction - 5 maisons de projet

Une enveloppe participative à hauteur de **55 400 €** par quartier

Sur le premier semestre 2019, **370** réunions publiques et rencontres avec les Toulousains organisées ; **29 050** usagers ont fréquenté les maisons de la citoyenneté hors services des formalités administratives

1 maison des associations - **283** associations résidentes

71 salles mises à disposition des associations

99,5 % des demandes de subventions déposées par les associations l'ont été au travers du portail internet dématérialisé

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 : **3,8 M€**

Dépenses de fonctionnement : **0,27 M€**

Dépenses de investissement : **1,74 M€** dont **1,14 M€** pour les enveloppes de quartiers

Recettes de fonctionnement : **0,3 M€**

Le contexte y compris réalisations 2019

La Ville a fait des efforts de cohérence en matière de démocratie locale et de concertation des habitants : processus communs, conseils citoyens, commissions de quartier, diagnostics en marchant.

Outre les réunions publiques et autres démarches de concertation, de nouveaux outils ont été développés comme la plateforme citoyenne, à l'adresse www.jeparticipe.toulouse.fr. Cette plateforme permet à tous les toulousains de contribuer à construire la Ville de Demain. Elle compte aujourd'hui 3 555 inscriptions.

2019 marque le lancement d'une nouvelle démarche de participation citoyenne: un budget participatif expérimental sur les 16 quartiers politique de la ville de Toulouse. Cette démarche permet d'impliquer les Toulousains dans les choix budgétaires et la programmation de projets de proximité. Tous les habitants de Toulouse ont pu proposer 150 projets. Sur ces 150 projets, 30 ont été choisis lors de l'agora du 4 juin 2019. Une fois leur faisabilité technique confirmée, ils ont été soumis au vote de l'ensemble des toulousains, du 11 septembre au 15 octobre 2019, sur la plateforme www.jeparticipe.toulouse.fr. Pour cette première édition, les projets seront retenus dans la limite d'une enveloppe de 850 K€. Ils seront ensuite réalisés au cours des 2 années à venir.

Les objectifs pour l'année 2020

La gouvernance territoriale, concrétisée au travers des projets de quartier, sera confortée avec les instances de participation et s'accompagnera d'une communication.

La proximité: l'accentuation de l'effort sur le quotidien des toulousains est recherchée dans un contexte de réactivité améliorée, une réponse est apportée à chaque sollicitation.

Participation: optimisation des divers moyens et outils de participation - plateforme participative citoyenne, maisons du projet, participation itinérante. Poursuite de l'accompagnement des projets de la collectivité, au travers d'un document de communication intitulé «mon quartier avance», décliné pour chacun des 20 territoires.

Budget participatif : mise en œuvre et suivi de la réalisation des projets retenus.

Maisons de la Citoyenneté: au plus près des citoyens, elles garantissent l'accès de tous aux outils de participation, à l'information et à l'exercice citoyen.

Locaux associatifs: l'organisation de la gestion des salles, notamment les salles de prestige, ainsi que la publication des supports de valorisation se poursuivront. Le déploiement de locaux mutualisés permettra d'accueillir un nombre plus important de structures associatives.

Vie Associative: accompagnement au déploiement du nouveau portail associations, dématérialisation des demandes de subvention et de salle, publication d'un annuaire de l'offre associative.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Chiffres clés

1 Espace diversités - laïcité de **2000** m² dévolus à la lutte contre les discriminations et la promotion de la laïcité avec : un auditorium « Jean-Jacques ROUCH » de 150 places, cinq salles de réunion, deux espaces d'exposition, un centre LGBT, 21 permanences d'accès au droit proposées par les associations et institutions (Défenseur des droits) et les bureaux de la Mission égalité diversités.

176 partenaires accueillis par an (dont 83% du secteur associatif).

156 événements annuels ouverts au public, 22 expositions présentées.

Un catalogue fond ressources de **58** expositions à disposition des partenaires locaux ;
300 prêts annuels.

59 associations subventionnées.

60 000 visiteurs par an.

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

0,7 M€

Dépenses de fonctionnement :

0,3 M€

Dépenses d'investissement :

0,06 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La lutte contre le racisme et les discriminations est une priorité mise en œuvre au quotidien par les Directions de la Mairie de Toulouse. La Mission égalité diversités, conjointement au travail mené par le Domaine Handicap et Accessibilité et le Pôle santé qualité de vie au travail de la DGRH, y consacre une attention permanente à travers ses actions dans le but de :

- Promouvoir la connaissance et l'observation des discriminations ;
- Communiquer pour transformer les représentations et faire reculer les stéréotypes ;
- Promouvoir les diversités, la laïcité et le respect des droits humains.

Les objectifs pour l'année 2020

La Mission égalité diversités porte la mise en œuvre du plan municipal intitulé « Plan d'action de prévention et de lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT et pour la promotion du vivre ensemble » signé, en juin 2019 avec la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT (DILCRAH).

Poursuite des chantiers et actions suivants :

- Mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité femmes-hommes par les différentes directions sur l'impact dans les politiques publiques menées.
- Appels à projets en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les quartiers prioritaires du contrat de ville et dans les territoires de « veille » en lien avec la DILCRAH.
- Troisième édition de la Semaine de l'égalité femmes-hommes à Toulouse.
- Carrefour rencontres et événements autour de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.
- Accompagnement du programme de sensibilisation proposé par les associations LGBT lors du Festival des fiertés.
- Mise en œuvre de projets européens et développement d'un partenariat avec l'UNESCO en lien avec le Plan signé avec la DILCRAH.
- Poursuite de l'investissement au sein de la coalition des villes européennes contre le racisme.
- Représentation de la ville de Toulouse au sein du nouveau réseau national des villes françaises inclusives créé en octobre 2019.
- Accompagnement des travaux de l'instance Toulouse Diversités - Conseil des résidents étrangers, organisation de manifestations et de rencontres autour du 21 mai, Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.
- Accompagnement des travaux de l'instance Toulouse Fraternité – Conseil de la laïcité, et poursuite de la proposition, en lien avec la DGRH, des formations « Valeurs de la République et laïcité ».

Chiffres clés

244 000 inscrits sur les listes électorales

14 673 naissances

5 618 décès

1 382 mariages célébrés

54 304 mentions marginales apposées

241 589 actes d'état-civil délivrés

33 700 demandes de cartes nationales d'identité

34 700 demandes de passeports

378 déclarations liées aux débits de boissons enregistrées

12 décisions de restriction d'horaire prononcées à l'encontre de débits de boissons

438 enregistrements de locations de meublés de tourisme

12 dossiers de discothèques instruits (création, renouvellement, changement d'exploitant)

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :
8,8 M€

Dépenses de fonctionnement :
1 M€

Recettes de fonctionnement :
0,7 M€

Dépenses en investissement :
0,1 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

Dans un contexte fortement évolutif, la Direction des Services à la Population est pleinement engagée dans une profonde transformation des modalités d'exécution de ses activités. Les activités relatives aux Formalités Administratives, à l'État Civil, aux Élections, et même à la Police Administrative, sont en pleine mutation. Dématérialisation des démarches, e-administration, simplification des procédures, interopérabilité, etc. : les chantiers sont nombreux !

A l'impulsion donnée par l'État, répond une volonté forte de la Mairie de Toulouse de moderniser l'action publique à destination de la population.

Les objectifs pour l'année 2020

Du côté des activités « Élections » : Depuis le 1er janvier 2019, un répertoire électoral unique a été créé au niveau national et le Maire statue désormais sur les demandes d'inscription, lesquelles pourront être déposées jusqu'à six semaines avant l'élection. Toutes ces mesures ont imposé de repenser les logiques fonctionnelles dans le but de faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales et de renforcer le rôle du Maire. Les élections municipales des 15 et 22 mars rythmeront l'année 2020.

Les activités « Etat-Civil » se modernisent également. Le dispositif COMEDEC (Communication Électronique des Données de l'État-Civil), dispositif dématérialisé de délivrance de données de l'état civil qui a vocation à centraliser l'ensemble des demandes d'acte adressées aux communes, est désormais mis en œuvre. Il poursuit deux objectifs principaux : simplifier les démarches administratives des usagers, en leur évitant d'avoir à produire leur acte d'état civil, et limiter la fraude documentaire.

Les activités « formalités administratives » évoluent, elles aussi. La finalité est véritablement d'optimiser la présence des services à la population sur l'ensemble du territoire en imaginant une offre de services complémentaires reposant sur la modularité. L'expérimentation « MairieBus » répond ainsi à de nouveaux besoins à satisfaire. Les actions en cours ou en préparation visent également à répondre aux aspirations sociales des usagers/habitants. Elles sont motivées par la nécessaire simplification du parcours usager. Elles ont et auront, en outre, pour effet de renforcer l'efficacité du service public. Les activités de « police administrative » mettent en œuvre les pouvoirs de police du Maire. Toujours aux fins de préserver l'intérêt public, ces missions de réglementation, réalisées aux côtés d'autres services se traduisent par des arrêtés de portée générale s'adressant à tous (ex. interdire la vente ambulante d'alcools à l'occasion de certaines manifestations, imposer le respect de certaines mesures de sécurité aux spectateurs d'un événement, notamment en ce qui concerne leur accès à la manifestation et leur protection) ou des arrêtés individuels constituant des injonctions adressées à des individus ou des établissements identifiés pour leur demander de faire cesser un trouble (ex. restriction d'ouverture au public pour un établissement de nuit suite à des désordres constatés).

Les orientations stratégiques relatives aux activités « animaux dans la ville » se concentrent, quant à elles, autour de quatre orientations : mieux informer et mieux communiquer sur la place des animaux en ville, renforcer la place de l'animal domestique en ville, réguler certaines populations animales, lutter contre les animaux « nuisibles » et insectes « nuisants ».

Chiffres clés

330 policiers municipaux

44 agents de surveillance de la voie publique

34 administratifs

36 opérateurs vidéo et 5 borniers

12 000 mises en fourrière

1 680 interpellations (délits flagrants voie publique)

5 800 procès verbaux pour non respect de l'espace public (arrêtés municipaux : alcool, divagations chiens, propreté)

2 000 procès verbaux pour bruit (personnes et établissements recevant du public)

399 caméras de vidéosurveillance installées :

1 700 réquisitions judiciaires par la Police Nationale pour la vidéoprotection

30 000 signalements et **800** interpellations grâce à la vidéoprotection

55 450 appels Allô Toulouse transmis à la PM, taux de satisfaction pour les usagers 75 %

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

20,7 M€

Dépenses de fonctionnement :

2,3 M€

Dépenses en investissement :

1,2 M€

Recettes de fonctionnement :

1,8 M€ au titre de la fourrière municipale et **1 M€** au titre du forfait Post Stationnement

Le contexte y compris réalisations 2019

- Signature d'une nouvelle convention de coordination Police Municipale - Police Nationale
- Inauguration du stand de tir municipal en juin 2019 pour les formations pluriannuelles obligatoires
- Sécurisation du poste de la police municipale
- Achèvement du plan de formation des 330 policiers municipaux pour la transition pistolet semi-automatique 9 mm

Les objectifs pour l'année 2020

- Aménagement des locaux fourrière pour améliorer l'accueil du public et la qualité du service rendu au public
- Installation de 10 nouvelles caméras dans le cadre de la poursuite du maillage du territoire..



Toulouse ville solidaire

- P.43 Éducation
- P.44 Cuisine centrale
- P.45 Petite enfance
- P.46 Enfance loisirs
- P.47 Animation socioculturelle
- P.48 Renforcement du lien social
- P.49 Logement
- P.50 Mission accueils jeunes
- P.51 Séniors
- P.52 Hygiène et santé
- P.53 Sports

Chiffres clés

206 écoles publiques (97 élémentaires et 109 maternelles)

Plus de **35 010** élèves scolarisés dans les écoles publiques dont 14 413 en maternelle et 20 597 en élémentaire

6 680 élèves scolarisés dans les écoles privées sous contrat

Soit un total de 41 690 élèves

106 écoles maternelles avec CLAE en régie, 3 CLAE maternels en gestion associative

4 CLAE regroupant maternelle et élémentaire en régie

97 CLAE élémentaires

74 % de fréquentation du temps périscolaire du midi

2 861 agents travaillent au sein de la direction de l'éducation

380 000 m² environ de patrimoine scolaire bâti

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

85,3 M€

Dépenses de fonctionnement :

35,1 M€

Dépenses d'investissement :

36,8 M€

Recettes de fonctionnement :

8,4 M€ (hors restauration scolaire)

Recettes d'investissement :

1,4 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La croissance démographique globale constatée dans les écoles se poursuit tout en ralentissant légèrement. Certains quartiers particulièrement dynamiques continuent à gagner massivement des élèves à la rentrée 2019/2020. Au total, la population scolaire aura augmenté de 10 % depuis 2014.

Le programme de dédoublement des classes de CP et CE1 en REP (réseau éducatif prioritaire) et REP+ a été finalisé à la rentrée de septembre 2019 avec le dédoublement des CE1 en REP. Au total, ce sont environ 2400 élèves dans 200 classes qui bénéficient de ce dispositif à Toulouse.

Les mises en service d'écoles neuves ou d'extensions / rénovations auront été très nombreuses en 2019 avec la maternelle Borderouge en janvier, le groupe scolaire de Gaulle – Anthonioz en mars, la maternelle Lapujade en mai, les groupes scolaires Germaine Tillion et Georges Mailhos en septembre. En complément, le groupe scolaire provisoire Dortis a ouvert en septembre 2019. Ils génèrent ainsi une capacité supplémentaire d'accueil de 2 200 élèves. Ces mises en service impliquent un important travail d'accompagnement (des enseignants, des agents municipaux, des familles) et un suivi des ajustements bâtimentaires à prévoir après l'ouverture.

Les objectifs pour l'année 2020

L'action de la Mairie de Toulouse en matière d'éducation s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2018-2020. Ainsi, en 2020, la Mairie poursuit le développement et l'amélioration de l'accueil des petits toulousains dans les écoles, tout en adaptant son offre éducative aux évolutions du contexte sociologique et démographique.

Il s'agit notamment de continuer à développer l'offre éducative dans le cadre des parcours éducatifs périscolaires et scolaires (PEPS) et des classes de découverte.

En matière d'investissement, 2020 marquera la quasi finalisation du programme 2015-2020 avec les ouvertures de l'école élémentaire neuve Jean Zay ainsi que des extensions / réhabilitations de l'école maternelle Bénézet, de l'école élémentaire Lapujade et du groupe scolaire Patte d'Oie. Une école provisoire sera également nécessaire à Saint-Simon. En complément, plusieurs opérations 2021-2026 seront lancées, selon un référentiel école retravaillé en 2019.

2020 marquera aussi le début du nouveau plan de limitation des effectifs par classe, avec l'objectif de dédoublement des grandes sections en REP et de limitation à 24 élèves par classe en grande section, CP et CE1 hors REP annoncé par le Président de la République.

Chiffres clés

34 000 repas en moyenne servis quotidiennement en temps scolaire

87 agents qui œuvrent dans le service à la production de ces repas

27 % des achats consacrés aux produits biologiques

44 % des achats consacrés aux produits sous signe officiel de qualité (dont bio)

43 % des achats consacrés aux produits locaux

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :
3,7 M€

Dépenses de fonctionnement :
11,5 M€

Dépenses d'investissement :
0,5 M€

Recettes de fonctionnement :
12,2 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La Cuisine Centrale assure la fabrication des repas servis dans les écoles de la ville, les restaurants seniors municipaux et le centre social de l'île du Ramier.

Les travaux d'agrandissement se sont terminés cet été et permettront d'absorber l'augmentation du nombre de repas à produire dans les prochaines années.

L'année 2019 a vu l'introduction des barquettes en cellulose pour trouver une alternative aux barquettes en plastique. Cette introduction a été progressive dans la mesure où il a fallu s'adapter à ce nouveau matériau.

2019 marque également la labellisation de la Mairie en tant que Territoire Bio Engagé, ce qui signifie qu'au moins 20 % des produits servis dans ses restaurants collectifs sont bio et qu'au moins 15 % des terres agricoles sont cultivées en bio.

Enfin, le travail sur l'amélioration de la qualité des repas se poursuit pour atteindre les objectifs de la loi EGALIM au 1er janvier 2022 à savoir 50 % de produits sous Signe Officiel de la Qualité et de l'Origine.

Les objectifs pour l'année 2020

- Maintien des menus « gastronomiques » mensuels, des menus animations tout au long de l'année (semaine du goût, Rio Loco, Menu 2foisbon...).
- Poursuite de la recherche de produits sous signe Officiel et locaux à intégrer dans les recettes.
- Étude sur la possibilité d'intégrer la démarche « Mon restau responsable » à l'automne.

Chiffres clés

Le service Public lié à la Petite Enfance avec ses modes de garde diversifiés proposés par la Mairie de Toulouse gère : **9** crèches familiales, **12** relais assistantes maternelles, **23** multi accueils, **9** haltes garderies, **3** lieux d'accueil enfants parents, **11** espaces petite enfance.

16 crèches collectives sont gérées par le CCAS et **1** halte garderie en gestion CAF/Mairie.

La municipalité assure également le suivi de **95** structures associatives subventionnées auxquelles viennent s'ajouter des crèches d'entreprise qui s'implantent sur Toulouse.

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

33,7 M€

Dépenses de fonctionnement :

15 M€

Recettes de fonctionnement :

14,5 M€ (dont 10,5 M€ de participations de la CAF)

Dépenses d'investissement :

5,6 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

Toulouse est la ville française dont la démographie est la plus dynamique avec plus de 40 000 nouveaux habitants chaque année.

Elle a enregistré 6130 naissances en 2018, soit une moyenne quotidienne d'une vingtaine de naissances de petits toulousains. Les 0-3 ans représentent 3,62 % de la population, un chiffre supérieur à la moyenne nationale qui affiche 3,34%.

La Mairie de Toulouse s'est engagée à développer et à penser l'accueil du jeune enfant comme la première étape du vivre ensemble, de la lutte contre les inégalités et de la construction du futur citoyen.

La Mairie de Toulouse poursuit son action volontariste d'augmentation et d'optimisation des places en crèche.

En 2018, la collectivité a financé 6 333 places. En 2019, l'objectif est de 178 nouvelles places afin d'atteindre le plan annoncé de 1 000 nouvelles places en crèche sur le mandat municipal.

Les objectifs pour l'année 2020

- Finaliser l'objectif Plan 1 000 places en crèche avant mars 2020 avec les chantiers en cours : multi accueil Arnaud Bernard, halte garderie Pont des Demoiselles, Halte Garderie des Minimes (0,3 M€ inscrits au titre du budget 2020) ;
- Signer le nouveau Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et rechercher les financements extérieurs permettant de continuer le développement des places en crèche dans un contexte budgétaire contraint ;
- Poursuivre la mise en place du Plan Particulier de Mise en Sécurité des structures pour renforcer la sécurité des enfants (1,1 M€ inscrits au titre du budget 2020) ;
- Faire évoluer le fonctionnement des structures petite enfance toulousaines pour s'adapter aux besoins des familles et des enfants (1,9 M€ inscrits pour travaux programmés dans les structures d'accueil) ;
- Sensibiliser au respect de l'environnement les crèches toulousaines dans leur fonctionnement sur les questions de santé et de développement durable ;
- Intégrer et mettre en œuvre dans les projets pédagogiques les récentes évolutions liées au développement de l'enfant dans son environnement.

Chiffres clés

Toulouse compte 108 accueils de loisirs (59 municipaux et 49 associatifs).

L'offre municipale représente plus de 75 % de la capacité d'accueil des 3/11 ans

À Toulouse, 9 Club Ados sont ouverts aux 12/17 ans.

L'été, 10 destinations de séjours de vacances sont proposées en France et à l'étranger

Plus de 12 000 enfants et jeunes sont accueillis dans les formules de loisirs

Un enfant scolarisé sur trois fréquente au moins une fois /an une structure.

La Ville compte 15 ludothèques dont 5 en gestion municipale

594 enfants en situation de handicap fréquentent régulièrement les équipements.

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :
12 M€

Dépenses de fonctionnement :
7.3 M€

Dépenses d'investissement :
0.4 M€

Recettes de fonctionnement :
18.7 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

L'offre de loisirs extrascolaire s'adresse en priorité aux enfants et jeunes scolarisés à Toulouse. Elle répond directement aux orientations fondamentales du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Elle s'inscrit dans un contexte d'accroissement démographique.

Les accueils de loisirs, les mini séjours, les clubs adolescents, les séjours de vacances et les ludothèques constituent une offre éducative, complémentaire et attractive, adaptée à tous les publics. Chaque formule vise l'épanouissement des enfants et l'émancipation des jeunes.

Le temps des loisirs collectifs organisés dit «espace non formel» tisse du lien et produit des savoirs et de la connaissance. Il participe à la construction d'une culture commune du «vivre ensemble».

La mise à disposition régulière d'équipements et d'hébergements municipaux à Toulouse et à l'extérieur (Aulus-Les-Bains, St-Laurent de Neste, Antichan des Frontignes, Jurvielle) favorise la mixité et la diversité des publics (séjours, classes, groupes constitués, clubs, associations...).

Par ailleurs, le soutien financier des opérateurs associatifs contribue à renforcer la cohérence territoriale en favorisant un meilleur équilibre de l'offre. Il s'agit de lutter contre les inégalités sociales ou territoriales et de favoriser l'accès aux loisirs du plus grand nombre.

Les objectifs pour l'année 2020

Dans le cadre d'une démarche qualité, la Direction Enfance Loisirs souhaite :

- adapter la programmation de ses formules de loisirs aux besoins des usagers en proposant des parcours extrascolaires cohérents et complémentaires,
- favoriser les mixités en jouant la carte de la proximité et de la mobilité dans les territoires à Toulouse et ailleurs,
- faciliter le départ en séjour de vacances et favoriser l'accès aux mini séjours pour les premiers départs,
- développer l'offre à destination des adolescents,
- promouvoir la culture ludique à travers l'organisation de manifestations et l'ouverture de nouveaux créneaux dans les ludothèques (samedi),
- renforcer l'accompagnement et l'action des opérateurs associatifs (mise à jour de la charte qualité et renouvellement de la convention d'objectifs et de partenariat),
- consolider les collaborations internes, les partenariats institutionnels (Projet Educatif de Toulouse, Contrat de Ville, Contrat Enfance Jeunesse, Ville Amie des Enfants, Convention Internationale des Droits de l'Enfant),
- garder comme priorité l'accueil des enfants en situation de handicap.

Chiffres clés

1 direction ressources

5 territoires opérationnels sur l'ensemble du territoire toulousain, regroupant les 17 centres culturels et d'animation et les 6 maisons de quartiers

13 associations conventionnées, bénéficiant de subventions annuelles de fonctionnement (MJC et associations culturelles d'importance)

680 associations hébergées dans nos équipements

658 spectacles et animations de quartier dont 270 pour Jeune Public et 388 Tout Public

81 expositions thématiques et artistiques

122 disciplines proposées en pratique amateur pour tout public, accueillant 6 951 usagers.

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

13,4 M€

Dépenses de fonctionnement :

3,8 M€

Recettes de fonctionnement :

0,8 M€

Dépenses d'investissement :

2 M€ dont 0,5 M€ pour l'acquisition et aménagement de la salle de danse « Gonin », et 0,6 M€ pour la programmation de travaux sur les équipements municipaux liés à l'animation socioculturelle.

Le contexte y compris réalisations 2019

La Direction de l'Animation Socioculturelle (DASC), propose une offre socioculturelle favorisant l'accès du plus grand nombre à la découverte et à la pratique de loisirs artistiques, culturels, éducatifs, sportifs et de bien être dans un esprit d'échanges et de mixité sociale au plus près des habitants toulousains.

Celle-ci se décline en une programmation de spectacles et d'expositions, accompagnée d'actions de médiation et de multiples possibilités d'activités de pratiques amateurs à travers des ateliers ouverts sur un éventail de près de 122 disciplines. Au cours de la saison 18/19, un nouveau format de manifestations inter-centres et inter-directions a permis de toucher un public plus jeunes, conformément aux objectifs fixés notamment dans le cadre de la manifestation du « Mois de la Série ».

Le réseau des centres et la direction s'impliquent aussi activement dans l'animation locale et la dynamique associative en soutenant financièrement les 13 associations conventionnées et les nombreuses initiatives locales dans le cadre d'appels à projets.

Les objectifs pour l'année 2020

Les 5 services opérationnels sur le territoire Toulousain, chargés de la mise en œuvre de la politique socioculturelle, s'attacheront à développer une offre renouvelée, en phase avec l'évolution des publics et des territoires. Ils poursuivront leurs missions au plus proche des habitants, dans une cohérence d'initiative avec les acteurs locaux :

- en renouvelant l'offre à destination des jeunes et jeunes adultes par le biais de manifestations pluri disciplinaires sur l'ensemble du territoire toulousain ;
- par de nouvelles disciplines de pratiques amateurs notamment à destination de personnes en situation de handicap ;
- par des actions et activités de proximité dans les quartiers Politique de la Ville avec une programmation estivale densifiée offrant aux toulousains des activités culturelles, sportives et récréatives favorisant le lien social et intergénérationnel ;
- par des partenariats engagés pour les événements culturels et festivals toulousains ainsi que les actions en transversalité avec les services de la Ville et de la Métropole.

L'année 2020 sera aussi le démarrage de 2 nouveaux projets d'équipement recevant du Public avec : 0,3 M€ inscrits au titre de la création d'une salle polyvalente quartier Bordeblanche et 0,3 M€ inscrits au titre de la réhabilitation de l'ancienne école Paul Bert quartier St Simon.

Chiffres clés

Handicap :

800 Établissements
Recevant du Public à rendre
accessibles d'ici à 2025

632 résidences recensées en 2018
sur 1016 (soit 10 000 logements au
total) dans le cadre du recensement
de logements accessibles

117 kits auditifs d'accueil
déployés dans les équipements
recevant du public

Lutte contre les exclusions :

1 village d'insertion, **2** terrains
d'accueil, **150** logements répartis
sur l'ensemble du territoire
toulousain pour répondre aux
besoins d'hébergement des publics
migrants précaires, **70** places
d'hébergement pour l'accueil de
femmes à la rue durant la période
hivernale 2019-2020, **95** places pour
l'accueil des jeunes migrants isolés,
29 associations subventionnées
par la mairie de Toulouse.

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :
4 M€

Dépenses de fonctionnement :
20,8 M€ (dont subvention
versée au CCAS de 18,7 M€)

Recettes de fonctionnement :
0,1 M€ (Transfert compétence
métropolitaine du projet
« logement d'Abord »)

Dépenses d'investissement :
6,1 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La mairie de Toulouse mène des politiques publiques volontaristes en direction des publics fragilisés : la lutte contre les phénomènes d'exclusion des personnes en situation de grande précarité, des migrants et ressortissants européens ou personnes sans résidence stable, à travers une politique volontariste d'hébergement et d'insertion. Après avoir été retenue comme territoire d'expérimentation dans le cadre du plan national « logement d'abord » en 2019, elle a contractualisé pour 2020 avec la Délégation Interministérielle sur l'Accueil et l'Insertion des Réfugiés. La mairie a initié un projet expérimental d'accompagnement de 95 jeunes migrants isolés sur son territoire.

Les objectifs pour l'année 2020

HANDICAP

- Poursuite de la mise aux normes des ERP à travers l'Agenda d'Accessibilité Programmée 2017-2025 (dont 4,4 M€ inscrits au titre de 2020) et 0,8 M€ pour la mise en accessibilité du Musée des Augustins ;
- Mise en place des Registres Publics d'Accessibilité sur l'ensemble des ERP ;
- Poursuite de la mission expérimentale de recensement des logements accessibles ;
- Poursuite du déploiement des kits auditifs d'accueil.

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

- Poursuite de la veille des squats et campements sur le territoire de Toulouse suite aux démantèlements des principaux campements illicites sur Toulouse ;
- Poursuite du dispositif d'hébergement et d'accompagnement des publics migrants précaires, vers l'accès à l'emploi et au logement de droit commun, avec l'extension à des publics de réfugiés dans le cadre d'un contrat avec la Délégation Interministérielle pour l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés (DIAIR) ;
- Expérimentation d'un accompagnement de jeunes migrants isolés.

Chiffres clés

186 dossiers de prêt à taux zéro accordés dans le cadre du dispositif Pass Accession Toulousain (PAT) permettant à des Toulousains de devenir propriétaires de leur logement pour la première fois. Le montant total des avances financières s'élève à 1,1 M€.

81 étudiants ont bénéficié des aides du dispositif INSTAL'TOIT pour un montant total de 38 300 €.

86 ménages accueillis au titre du dispositif « Logements Passerelles », dispositif de logements temporaires, dont 11 femmes victimes de violences conjugales et 75 ménages ayant subi un accident de la vie.

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

0,7 M€

Dépenses de fonctionnement :

0,3 M€

Recettes de fonctionnement :

0,1 M€

Dépenses d'investissement :

1,7 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La Mairie de Toulouse poursuit sa politique volontariste en faveur des ménages aux revenus modestes et des étudiants. La diversité des dispositifs municipaux offrent une complémentarité aux dispositifs de droit commun. Ainsi, le dispositif INSTAL'TOIT offre la possibilité aux étudiants de bénéficier d'un prêt à taux zéro permettant la prise en charge de plusieurs dépenses d'installation : le paiement du 1er mois de loyer mais également le paiement du dépôt de garantie, des frais d'installation, d'ouverture des compteurs, etc.

Le Domaine Logement, en lien avec le Domaine Seniors et le Domaine Handicap et Accessibilité, propose aussi des aides financières non remboursables pour l'amélioration de l'habitat des seniors et /ou en situation de handicap afin de permettre le maintien à domicile dans de bonnes conditions et le plus longtemps possible. 82 ménages en ont bénéficié pour un montant de 298 958 €.

La politique volontariste menée par la collectivité dans le domaine du logement s'est accentuée dans le cadre du Plan Logement d'abord, avec la mise en œuvre d'actions concrètes à destination des ménages les plus en difficulté pour accéder au logement : recensement des sans abris en février 2019, lancement de la captation de logements du parc privé et premières attributions.

Les objectifs pour l'année 2020

Pour 2020, la Mairie de Toulouse va poursuivre ses engagements pour permettre l'accès au logement des plus modestes.

Ainsi, le Domaine Logement poursuivra sa participation dans la mise en œuvre par Toulouse Métropole du Plan Logement d'Abord en veillant à la bonne articulation avec le dispositif actuel de la ville « **logements passerelles** » et ainsi apporter des réponses adaptées aux situations qui se présentent.

Par ailleurs, le domaine mettra en œuvre un nouveau dispositif de prêt sans intérêts « **Renov&Loue** » permettant à des propriétaires privés de réaliser des travaux, afin de remettre sur le marché du locatif, à caractère social ou très social, des logements vacants dans le cadre d'une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Chiffres clés

13 structures d'accueil (dont 11 localisées en Quartiers Politique de la Ville et 1 en quartier de veille), réparties sur 5 des 6 secteurs de la Ville de Toulouse ;

1 419 jeunes accueillis en 2018;

Une moyenne de 200 jours d'ouverture sur l'année par structure ;

452 sorties réalisées, réunissant 3 338 participants de tous âges;

31 séjours/ 4 chantiers organisés : 239 participants au total.

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

2,2 M€

Dépenses de fonctionnement :

0,2 M€

Recettes de fonctionnement :

0,2 M€

Dépenses d'investissement :

0,6 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

Depuis la fin des travaux des locaux au 95 rue Ernest Renan, situé quartier des 3 cocus, les Accueils Jeunes des Chamois (11-17 ans) et des Izards dit « Petite Maison » (16-25 ans) ainsi que l'équipe de la Réussite éducative du secteur ont pu être relogés.

En outre, tout au long de l'année 2019, les Accueils Jeunes du Grand Mirail ont participé à l'expérimentation relative à la mise en place de la cellule de coordination des acteurs de prévention éducative. Cette dernière a vocation à fédérer les actions autour des situations présentant des risques accrus de marginalisation et de rupture avec leur milieu familial chez les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Les objectifs pour l'année 2020

L'Accueil Jeunes d'Empalot devrait bénéficier de nouveaux locaux courant 2020, permis par l'acquisition d'un local en pied d'immeuble dans le cadre de l'opération « VINCI Cour Magenta sur Niel 2 ».

Par ailleurs, en 2020, devraient se poursuivre deux chantiers d'envergure : les expérimentations entre les Accueils Jeunes et les Centres Sociaux ainsi que le travail effectué en complémentarité avec la Prévention Spécialisée.

Enfin, en matière de ressources humaines, une démarche d'évaluation des risques professionnels va être finalisée avec, en parallèle, la mise en œuvre du projet de service.

Chiffres clés

15 restaurants seniors solidaires sur la commune (ouverture en 2019 du 15ième à Lardenne)

65 clubs seniors associatifs avec près de 8 500 adhérents Toulousains

1 Point Information Seniors recevant plus de 36 000 seniors par an,

13 000 seniors bénéficient des festivités de fin d'année

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :
3,2 M€

Dépenses de fonctionnement :
1,1 M€

Recettes de fonctionnement :
0,5 M€

Dépenses d'investissement :
0,8 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La ville de Toulouse compte 78 000 seniors de plus de 60 ans soit +17 % de la population. Le vieillissement démographique est inéluctable avec un allongement continu de la durée de vie.

En complémentarité du Centre Communal d'Action Sociale et du Département intervenant auprès des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes, la Mairie de Toulouse développe une politique de proximité et de solidarité en faveur de plusieurs générations de seniors, allant du jeune retraité à la personne très âgée, vivant à son domicile. Ces différents âges imposent des approches différenciées pour prendre en compte les besoins des publics concernés.

Arrivée Troisième au Prix européen pour l'innovation sociale en faveur de la mobilité des seniors, Toulouse poursuit son action en faveur du « bien être des seniors à Toulouse » avec ses partenaires locaux.

Les objectifs pour l'année 2020

Le projet municipal en direction des seniors se poursuit en 2020 autour de plusieurs axes :

- l'accueil, l'information, l'accompagnement des seniors en facilitant l'accès aux services publics ;
- l'ouverture, la reconstruction de nouveaux restaurants seniors solidaires (quartiers Papus, Les Izards) et d'un Espace seniors central sur le site du Sénéchal réunissant plusieurs services seniors ;
- l'accès aux loisirs culturels, sportifs, numériques à travers les Espaces seniors (Reynerie et la Terrasse), les Espaces Seniors Connectés dans les quartiers pour développer l'accès aux outils numériques (du débutant au senior déjà expérimenté) et en développant les échanges intergénérationnels avec des lycéens, des élèves ingénieurs ;
- la prévention et la détection de la fragilité ;
- la lutte contre les situations d'isolement, avec la poursuite du service Allô Seniors, en gestion municipale ;
- le développement des activités associant les jeunes et les aînés ;
- la poursuite de manifestations telles que : la Semaine Senior et + et les festivités de fin d'année.

Chiffres clés

Promotion de la santé

46 associations subventionnées pour 59 projets

116 événements sur la prévention des risques dont «Fêtons plus Risquons moins»,

16 000 contacts

21 événements dans le cadre de « la Semaine d'Information sur la Santé Mentale »,

un Psytruck dispositif mobile d'information sur la maladie psychique présent sur l'espace public toulousain

10 crèches sensibilisées à l'usage des écrans

15 expositions culture & santé

Service médical

4 535 vaccinations voyageurs, **1976** au calendrier vaccinal

40 signalements de veille sanitaire

Santé-Environnement

1 318 enquêtes sur l'habitat indigne

977 dossiers nuisance sonore traités

292 dossiers environnement traités (friches, déchets d'activité de soins)

232 établissements alimentaires contrôlés

100 crèches & écoles auditées sur la qualité de l'air intérieur

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 : **2,8 M€** (transfert du service Animal dans la ville aux services à la population au 1er janvier 2019)

Dépenses de fonctionnement : **0,8 M€**

Recettes de fonctionnement : **2,4 M€** (dont 2 M€ de Dotation Générale de décentralisation)

Dépenses d'investissement : **0,2 M€**

Le contexte y compris réalisations 2019

La Mairie de Toulouse oriente sa politique au plus près de la santé et du bien-être des toulousains pour lutter contre ou réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en relayant au niveau local les campagnes nationales de promotion de la santé et de prévention. Sur les 12 territoires prioritaires, le Contrat de Ville Toulouse Métropole 2015-2022 y concourt, et plus largement, via le Contrat local de santé 2019-2022 qui devient la feuille de route du Service Communal d'Hygiène et Santé. Ses missions principales visent à préserver la santé des populations sur les thématiques liées à l'habitat, au bruit, à la nutrition.

Une attention particulière est portée sur la lutte contre la transmission des maladies infectieuses dans les établissements recevant des enfants, en proposant une offre de vaccination et de conseils aux voyageurs.

Les objectifs pour l'année 2020

- Signer un Contrat Local de Santé ouvert à 13 partenaires (Mairie, Préfecture, la Région, CD31, CHU de Toulouse, CH Gérard Marchant, DASEN de la Haute-Garonne, CAF de la Haute-Garonne, CARSAT Midi-Pyrénées, Mutualité Française Occitanie et Haute-Garonne, CCAS de Toulouse) ;
- Contribuer à l'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville prolongé jusqu'en 2022 ;
- Prendre en compte l'attente croissante des habitants sur la qualité de l'air intérieur, les perturbateurs endocriniens, les risques liés aux pollens ou à l'ambrosie ;
- Étudier les orientations données par la récente loi Elan sur le transfert au niveau intercommunal de la lutte contre l'insalubrité ;
- Promouvoir la vaccination en tant qu'outil majeur de santé publique dans les quartiers prioritaires de la ville et pour tout public cible selon les orientations nationales, régionales et municipales, en partenariat avec les autres acteurs ;
- Piloter le thème « Santé publique » du Conseil de la nuit ;
- Programmer jusqu'en 2026 l'installation réglementaire (décret n°2018-1186 du 19/12/2018) de défibrillateurs Automatisés Externes avec mise en place au 1er janvier 2020 dans les Établissement Recevant du Public de catégorie 1 à 3 (Équipements sportifs, équipements seniors, structures d'accueil pour personnes handicapées).

Chiffres clés

111 terrains de football
dont 24 synthétiques

plus de 500 000 heures planifiées
dans les équipements sportifs

371 000 visites à Toulouse Plages

125 731 entrées cet été sur les
piscines Nakache été et Castex.

BUDGET 2020

Masse salariale 2019 :

23,5 M€

Dépenses de fonctionnement :

9,4 M€

Dépenses d'investissement :

21,5 M€

Recettes de fonctionnement :

4,2 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

Les missions de la Direction des Sports s'articulent autour des principes fondamentaux suivants :

- permettre le développement du sport pour tous, en établissant le club comme lieu central de la pratique sportive ;
- gérer et entretenir les installations sportives municipales ;
- faire rayonner Toulouse par le sports et les grands événements ;
- réaliser le plan piscines toulousain.

Les actions se déclinent ainsi :

- Les différents volets du Plan Piscines : rationaliser les établissements aquatiques toulousains pour en augmenter la surface de baignade, offrir de meilleures conditions d'accueil, mettre en valeur le « savoir nager » notamment grâce au partenariat avec l'Éducation Nationale ;
- Créer et réaliser des équipements sportifs permettant d'offrir une pratique de proximité en accès libre (cours de tennis, City-stades, terrains synthétiques) ;
- Continuer à proposer le rendez-vous incontournable de Toulouse Plages qui permet à tous les publics de bénéficier d'activités adaptées pour un moment de détente, complète cette offre de service public.

Les objectifs pour l'année 2020

LA POURSUITE DU PLAN PISCINES

- lancement en novembre 2019 des travaux d'amélioration de la piscine Chapou, pour une ouverture en juin 2020 ;
- livraison du bassin nordique sur Bellevue en mars 2020 et de la piscine A Minville en mai 2020 ;
- lancement des travaux de Toulouse-Lautrec, sans fermeture de l'établissement existant ;
- poursuite des groupes de travail sur l'hygiène, la relation client et l'animation ;
- Poursuite des études portant sur l'ouverture du portail internet destiné à la billetterie sportive, aux informations et aux inscriptions 2020/janvier 2021.

AMÉLIORATION DE L'OFFRE AU PUBLIC

- Un offre « Sport Santé » va être mise en œuvre en lien avec la direction de la Cohésion Sociale, destinée aux différents publics.
- Restructuration du complexe Daniel Faucher,
- Transformation d'un terrain stabilisé en synthétique,
- Amélioration des conditions d'évolution du Toulouse Aviron Sports et Loisirs sur la base nautique Dandine.

ÉVÉNEMENTS ET PARTENARIATS

- Poursuite de la Fête du Sport et de Toulouse Plages ;
- Partenariat avec le Stade Toulousain pour l'accueil du TO XIII au stade Ernest Wallon ;
- 5,5 millions de subventions maintenues aux clubs sportifs



Moyens et modernisation de l'action publique

- P.55 Ressources humaines
- P.56 Direction du numérique
- P.57 Gestion et entretien du parc immobilier

Chiffres clés

ETP permanent (moyenne constatée à fin août 2019) : **6 545**

Départs en retraite 2019 : **143**

19 174 journées de formation

BUDGET 2020

Dépenses en investissement :
0,2 M€

Recettes en fonctionnement :
7,5 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La Fonction RH de la Ville propose désormais un réseau de professionnels de proximité, les 18 Services opérationnels RH (SoRH). Ce partage avec la Direction générale des Ressources Humaines, positionnée en expertise, favorise le développement de politiques RH conciliant besoins opérationnels des directions et enjeux collectifs.

Dans une société où le rythme des changements s'accélère, les facteurs de cohésion sociale sont désormais au cœur des actions RH:

- prévenir la santé et la qualité de vie au travail,
- anticiper la forte évolution des emplois,
- définir la marque employeur.

D'autres sujets transversaux impactent également l'ensemble des projets RH comme l'accompagnement des mobilités, l'égalité femmes hommes, et l'insertion des personnes en situation de handicap.

En 2020, la loi de la Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 constituera un nouveau levier pour répondre à ces enjeux et participer ainsi à l'atteinte des objectifs fixés par les politiques publiques.

Les objectifs pour l'année 2020

Après une première année de mise en place, l'année 2020 sera celle de la finalisation du partage de la fonction RH et de la généralisation des Comités Santé et Qualité de Vie au Travail.

Dans le cadre de la politique emploi, le développement des compétences et des parcours professionnels, basé sur le référentiel métier de la collectivité, sera soutenu par un budget en hausse pour la seconde année consécutive.

Au regard des départs à la retraite et de la moyenne d'âge des agents (46 ans), l'offre de contrat d'apprentissage sera également renforcée.

En matière de prévention, les moyens alloués à la Santé et Qualité de Vie au Travail sont également en augmentation pour accompagner les agents et les démarches des comités.

L'ensemble des projets sera soutenu et sécurisé par le développement d'une e-DRH (portail agent, dématérialisation des procédures RH). Désormais, ils s'inscrivent dans un contexte de plus grande transparence et d'égalité femmes hommes, renforcé par la loi de Transformation de la Fonction Publique.

Chiffres clés

11833 postes de travail dont
2889 dans les écoles

15798 lignes téléphoniques fixes

2477 lignes téléphoniques mobiles

3990 lignes téléphoniques
techniques

430 applications métiers

1300 serveurs

900 radios

650 sites interconnectés

2 data centers

378 bornes wifi dans la ville
(espace public et batiments
ouverts au public)

300 To de fichiers

463 jeux de données
ouverts en Open Data

BUDGET 2020

Dépenses en fonctionnement :
6 M€

Dépenses en investissement :
9,5 M€

Le contexte y compris réalisations 2019

La direction du Numérique met en œuvre depuis plusieurs années la transformation numérique de la collectivité et accompagne les directions métiers (Police Municipale, direction Immobilier et Bâtiments, Education...) dans leur propre transformation via des schémas directeurs.

Le métier de l'informatique continue de se transformer non seulement par des modifications techniques comme le déploiement d'outils dit « SaaS » (Software as Service) mais aussi par l'arrivée de nouvelles technologies du Big Data qui recentrent les métiers de l'informatique sur la donnée et moins sur les outils.

La question de la sécurité du système d'information est encore plus qu'auparavant au cœur des préoccupations quotidiennes de la direction du Numérique afin de faire face aux menaces de cyberattaques.

Les exigences du RGPD portant sur la protection juridique des données à caractère personnel impactent également les activités de la direction du Numérique non seulement dans les nouveaux projets mais également dans l'adaptation des outils faisant partie du système d'information qu'il faut adapter tant techniquement que juridiquement.

Les objectifs pour l'année 2020

L'année 2019 a vu l'amorce de la transformation du système d'information dorénavant centré sur la donnée. Des projets liés au pilotage stratégique, à la mise en place d'outils de gestion des données géographiques ou encore une plateforme big data sont en cours de déploiement ou d'achèvement.

De nombreux projets s'achèvent tels que la gestion des relations avec les associations. Une nouvelle application mobile détaillant les services proposés par la Ville sera également opérationnelle cette année. Un nouvel outil de gestion de la commande publique mettra un terme à la production de papier en dématérialisant le processus d'achat de la définition du besoin à son exécution en passant par la procédure d'appel à la concurrence.

De nouveaux champs d'action sont en cours de déploiement comme celui relatif à la participation citoyenne.

Les projets de l'année 2020 vont également porter sur la consolidation du socle technique numérique de la collectivité ainsi que sur l'appropriation de nouvelles technologies liées aux objets connectés.

Chiffres clés

Le Patrimoine Immobilier en 2019 **1,56 M m² (Surface Hors d'Oeuvre Brute)** en pleine propriété contre 1,10 M m² en 2018.

BUDGET 2020

Dépenses de fonctionnement : **31,6 M €**

Recettes de fonctionnement : **2,5 M €** (revenus locatifs du domaine privé municipal)

Dépenses d'investissement : **18,5 M €** dont 7,7 M€ pour l'entretien et la rénovation des bâtiments administratifs et des Equipements Recevant du Public, 2,6 M€ pour le remplacement de l'éclairage traditionnel par LED dans les écoles, 0,6 M€ pour l'entretien de l'hôtel de ville, 3,8 M€ pour les projets du schéma directeur immobilier, 2,2 M€ pour l'acquisition d'un terrain en vu de la réalisation d'un jardin public à la Salade.

Recettes d'investissement : **6,2 M €** de recettes issues de cessions immobilières.

Le contexte y compris réalisations 2019

Le plan d'action immobilier 2015-2020 a été suivi d'effets. Plusieurs opérations de valorisation du parc immobilier ont été menées à terme et d'autres, plus complexes, ont été engagées.

La **maison municipale des familles**, qui abrite 300 postes de travail au pied de la station de métro Borderouge, regroupe au sein d'un bâtiment moderne, les services de la Petite Enfance et de l'Éducation.

Le **plan de cession de biens immobiliers** soit inutilisés par le service public ou dont les coûts de réhabilitation seraient trop importants par rapport à leur valeur vénale s'est poursuivi. Au 31/12/2019, la recette prévisionnelle sera de 35 M€, cette enveloppe est réinvestie intégralement dans des travaux de mise aux normes des locaux destinés aux services municipaux, ou dans l'acquisition de locaux plus modernes.

Le **regroupement, au sein d'une même Direction**, des fonctions immobilières de gestion et de valorisation, et des métiers techniques d'entretien et de rénovation a également permis de mettre en place une démarche de programmation permettant aux services de planifier les opérations d'entretien et ainsi d'ouvrir de nombreux chantiers à la concurrence.

Les objectifs pour l'année 2020

L'opération d'échange des bâtiments **ex site Compans Caffarelli et Borderouge Envol** est en cours de finalisation avec la construction d'une école du numérique et d'une résidence hôtelière portée par le promoteur actuel Icade.

2020 marque également le début d'une nouvelle phase de gestion prospective du parc immobilier avec le lancement de **plusieurs opérations d'envergure** qui vont être menées sur les 5 prochaines années.

En parallèle, de **nouveaux projets innovants et écoresponsables** se concrétisent, tels que :

-le remplacement des systèmes d'éclairage dans l'ensemble des écoles par des ampoules leds (budget global de 8M€ sur 4 ans).

-le développement de la plateforme « Ulys » (Système d'information Immobilier) à usage de tous qui permettra la modernisation des moyens de gestion des équipements et des biens de la Ville de Toulouse. Le domaine Pilotage de la Direction portera ce projet innovant de plateforme de partage de données immobilières, mutualisée avec Toulouse Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale.



Thématique transversale : le Contrat de Ville

CONTRAT DE VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Chiffres clés

Le Contrat de ville 2015-2022

37 signataires autour de 5 orientations stratégiques et 16 programmes opérationnels
12 quartiers prioritaires pour la Ville de Toulouse (54 000 hab.)
12 conseils citoyens dont 9 sur Toulouse avec 400 toulousains issus des quartiers prioritaires
6 maisons du projet ouvertes sur les territoires QP VANRU
Une enveloppe allouée aux projets associatifs de **2,4 M€** (+ de 300 projets dont 20 % de nouveaux projets).

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain :

16 quartiers en QPV dont 4 retenus par l'ANRU
2 territoires d'intérêt national (PRIN) : Le Grand Mirail qui réunit Reynerie-Mirail Université (10 610 hab.), Bellefontaine-Milan (9 545 hab.) et Bagatelle-Faourette-Papus-Tabar Bordelongue (12 331 hab.), en second lieu celui d'Empalot (5 502 hab.)
2 territoires d'intérêt régional (PRIR) : Trois cocus Izards - La vache (2 747 hab.)

BUDGET 2020

Dépenses de fonctionnement : **2,6 M€**

Dépenses d'investissement : **7,2 M€** dont : 0,8 M€ pour la base nautique de la Reynerie, 1,8 M€ pour le centre d'animation Reynerie, 0,8 M€ pour l'équipement de quartier Bagatelle, 1,2 M€ pour les travaux de sécurisation rue de l'Ukraine, 1,5 M€ pour la création d'un espace seniors cité Blanche et la création d'un local d'activités sportives quartier des Izards.

Le contexte y compris réalisations 2019

L'objectif du contrat de ville, issu de la loi Ville et Cohésion Urbaine, est de réduire les inégalités dans les quartiers prioritaires. Ce Contrat de Ville a une visée très opérationnelle.

La troisième édition des Assises Métropolitaines de la politique de la ville organisée en septembre 2019, lieu d'échanges et de débats, a été l'occasion de pointer les réalisations concrètes, de faire état de l'avancement global des programmes d'action, de mettre en valeur l'action des partenaires et de pointer les sujets sur lesquels les avancées sont plus difficiles.

Les territoires : Mirail Université – Reynerie, Bellefontaine – Milan, Bagatelle La Faourette Papus Tabar Bordelongue, Les Pradettes, Arènes, Cépière-Beauregard, Izards-La Vache, Bourbaki, Negreneys, La Gloire, Soupetard, Empalot, Bréguet-Lecrivain et Les Maraîchers.

Faisant suite aux travaux de préfiguration, la convention du NPRU pour la période 2020-2026 a été signée en septembre 2019, avec l'ensemble des partenaires ANRU, CDC, CD31, CR et des bailleurs sociaux. Partie intégrante du contrat de ville 2015-2022, elle porte un engagement de la Ville de Toulouse en matière d'investissement de 30 M€.

Les objectifs pour l'année 2020

En vue de réduire les inégalités entre les quartiers prioritaires et le reste de la Métropole, le Contrat de Ville regroupe à la fois les projets, largement concertés avec les habitants, de rénovation urbaine, de gestion de proximité et les actions de développement social et économique.

Se poursuivra la mise en œuvre des 16 programmes du contrat de ville et leurs actions, revues dans le cadre du protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR), intégrant les nouvelles priorités gouvernementales jusqu'en 2022.

Les enjeux du soutien aux associations pour 2020 porteront principalement sur le renforcement des actions pour l'emploi (connaissance des dispositifs, liens avec l'entreprise, forums ciblés, lutte contre les discriminations...) et sur la mobilisation de tous les acteurs pour la jeunesse et l'éducation, ainsi que les problématiques de sécurité et de prévention, de l'accès aux droits et aux services publics, du rééquilibrage des territoires de vie et de l'offre de logements.

Le projet de Cité Éducative du Grand Mirail se concrétise en 2019. Ce dispositif doit conforter et permettre de mieux coordonner les dynamiques éducatives existantes, tout en favorisant le développement d'actions innovantes pour faciliter et accompagner les réussites des habitants des quartiers les plus fragiles du territoire toulousain.

Enfin, sur les territoires en Politique de Rénovation Urbaine, les opérations inscrites à l'ANRU₁ se finaliseront et celles inscrites au NPNRU seront lancées avec notamment : la création de l'équipement « Centre d'animation et Maison de la citoyenneté » à la Reynerie, la construction d'un équipement de quartier (salle polyvalente, espace seniors, locaux associatifs) situé quartier Bagatelle - Papus, la construction du pôle ludique et de loisirs de Bagatelle, la création d'un espace seniors à Cité Blanche.

2020

Rapport du budget primitif

.....